



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1683,5

~~Tela vivente no. 2. mal
de dens~~

EW. 511^m — 1683,5

Mercur

<36624576570018

S

<36624576570018

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

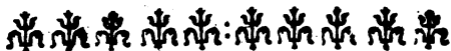
M A T 1683.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Mercière, au Mercure Galant.

M. DC. LXXIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

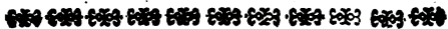


LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

A P R E ' s vous avoir fait long-temps
esperer l'Histoire de Charles IX.
par Monsieur de Varillas, je m'ac-
quite de ma parole, vous l'aurez
pour le prix d'onze livres, en 2. vol. in 4.

L'on continuë à debiter les Recherches cu-
rieuses d'Antiquité, du Sçavant Monsieur Spon,
c'est un Livre qui a esté tres-bien receu de
Monseigneur le Dauphin, il a esté estimé de
route la Cour; je vous le donne pour 6. liv. de
papier ordinaire, & de grand papier pour 8. l.

L'on debite toujourns les Conférences de
Luçon, in 12. 3. vol. pour 3. l. 15. s. comme
aussi le Journal des Sçavans, pour 6. s. le Cayer,
Et le nouveau Journal de Medecine de Mon-
sieur l'Abbé de la Roque, Auteur du Journal
des Sçavans, pour 6. s. le Cayer, in 12.



Livres nouveaux du Mois de May 1683.

Histoire de Charles IX. in 4. 2. vol. 11. l.
Le Voyage de Provence, contenant les
Antiquitez les plus curieuses de chaque Ville,
& plusieurs Histoires Galantes, in 12. 2. vol.
2. liv.

La Vie de Armelle Nicolas, decedé en 1671.
en odeur de Sainteté, in 12. 2. vol. 3. livres.

L'Institution des Novices, par S. Bonaventure, & où les Personnes du Monde qui veulent tendre à la perfection, pourront trouver de solides instructions, in 12. 2. vol. 3. l.

Lettres diverses, par l'Auteur du Dialogue des Morts, in 12. 1. l. 10. f.

Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le stile, in 12. 1. l. 10. f. de l'Auteur de la Duchesse d'Estramene, & du Napolitain.

Lettre d'un Docteur en Theologie, à Monsieur de Ioux, Ministre de la R. P. R. à Lyon, où l'on fait voir, que suivant les Principes de la Theologie des Calvinistes, la Communion sous le seul signe du Pain, accordée par leur Discipline Ecclesiastique aux absteuës, c'est-à-dire, à ceux qui ne peuvent boire de vin, est un fantome de Communion, une moquerie, une chose toute profane, un attentat contre les Commandemens de IESUS-CHRIST, & mesme un Sacrilege tres-grand; avec un Epître à Messieurs les Ministres, les Anciens, & les Diaeres du Consistoire, in 4. 15. f.

L'Excellence de la Langue Françoisé, in 12. 3. vol. par Mr. Charpentier de l'Academie Françoisé, 6. l.

Examen des raisons qui ont donné lieu à la separation des Protestans, fait sans prevauion sur le Concile de Trente, sur la Confession de Foy des Eglises Protestantes, & sur l'Ecriture Sainte, par Mr. Brucys, Avocat de Montpellier, in 12. 1. l. 10. f.

Vous aurez dans peu le second Volume du Dialogue des Morts, avec quantité de Nouveaux.



TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

P Rélude ,	1
Epistre aux Muses ,	3
Discours de M. l'Abbé d'Arnoy de Poussant.	8
Mort de M. le Marquis de Coëtlo- gon ,	15
Mort de M. de Boissieu , cy-devant Premier Président en la Cham- bre des Comptes de Grenoble ,	19
Mort de Madame la Comtesse de Durée ,	24
Mort de Madame de Créquy, Mar- quise d'Hémon ,	27
Sur la Question qui court, Si Apol- lon & le Soleil sont deux difereus Dieux ,	28
Traduction d'une Ode d'Horace sur le Printemps ,	29

T A B L E.

<i>Madrigal ,</i>	31
<i>Suite de la Relation de Venise contenant un grand nombre de choses tres-curieuses ,</i>	32
<i>Accord fait entre Messieurs les Curez de S. Mederic ,</i>	101
<i>Histoire en Vers ,</i>	106
<i>Conversions ,</i>	114
<i>Premiere Pierre mise au nom du Roy par M. l' Archevesque de Paris à la Chapelle de la Communauté des Missionnaires que le Roy envoie dans les Pais Etrangers ,</i>	116
<i>Iustification des Capucins, sur ce que la Gazette de Hollande a publié contre le P. Gardien de leur Convent de Nerac en Guyenne ,</i>	120
<i>Fragment de l'Opera intitulé l'Amour Berger ,</i>	126
<i>Découverte d'une nouvelle Fontaine d'eau minerale ,</i>	154
<i>Prodiges de nature ,</i>	156

T A B L E

<i>Histoire ,</i>	158
<i>Mort de M. Maginn.</i>	166
<i>Benefices donnez par le Roy ,</i>	167
<i>Le Roy nomme quatre maistres de musique pour sa Chapelle ,</i>	168
<i>De profundis en musique de M. de Lully , chanté devant le Roy ,</i>	170
<i>Lieutenance Generale de la Rochel- le, & du Pais d'Aunis, donnée à M. Millet ,</i>	171
<i>Charges données par le Roy.</i>	172
<i>Mariage de M. le Duc de Roque- laure & de Mademoiselle de Laval ,</i>	174
<i>Mariage de M. le Marquis de Coastlin ,</i>	193
<i>Mariage de Mad. de Soubise ,</i>	195
<i>Madrigaux , 197. Devises ,</i>	198
<i>Surprenans Jets d'eau élevez à S. Germain en Laye ,</i>	199
<i>Divertissemens de Versailles , & Prix de Courses de Bague & de</i>	

T A B L E.

<i>Testes, donnez par Madame la Dauphine,</i>	104
<i>Depart du Roy,</i>	215
<i>Sur le Secret des desseins du Roy,</i>	217
<i>Mort de Mademoiselle de Bouillon,</i>	222
<i>Mort de Monsieur le President Tamboneau,</i>	223
<i>M. de Saint Romain est fait Conseiller d'Etat d'Epée,</i>	224
<i>Avanture,</i>	225
<i>Noms de ceux qui ont trouvé le vray Mot de la premiere Enigme,</i>	228
<i>Noms de ceux qui ont expliqué la seconde,</i>	229
<i>Noms de ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre,</i>	230
<i>Enigme,</i>	235
<i>Autre Enigme,</i>	237
<i>Lettres Diverses de M. le Chevalier d'Her....</i>	258
<i>Sentimens sur les Lettres & sur</i>	

T A B L E.

<i>l'Histoire , avec des Scrupules sur le Stile ,</i>	242
<i>Recherches curieuses d'Antiquité, contenuës en plusieurs Disserta- tions , sur des Médailles , Bas reliefs , Statuës , Mosaïques , & Inscriptions antiques ,</i>	244
<i>Histoire de Charles I X.</i>	246

Fin de la Table.



CATALOGUE DES
Pièces contenuës dans le
XXI. Extraordinaire du
Mercure Galant, Quar-
tier de Janvier 1683.

I L C O N T I E N T

UN Traité de la Vie heu-
reuse.

Vne Réponse en Vers , & une
en Prose , à la Question , *Si la
beauté de l'Esprit est plus propre à
charmer , que celle du Corps.*

Vne Réponse en Vers à la
Question. *Pourquoy les nouveau-
tez plaisent d'abord , & dégoûtent
dans la suite.*

Vne Réponse à la Question ,
*Quel choix doit faire un Homme
qui ayant le cœur sensible à l'Esprit*

Et à la Beauté, n'est point assez riche pour vivre sans chagrin avec une Femme qui ne luy apporteroit aucun Bien. On luy propose trois Partis pour le Mariage ; une Fille tres-riche, mais tres-laide, & n'ayant aucun esprit ; une autre parfaitement belle, d'une sagesse reconnüe, d'une humeur tres-douce, mais sans bien ; & enfin une troisième, qui pour son esprit se fait admirer de tout le monde, mais qui n'a ny bien ny beauté.

La Suite du Traité des Lunettes.

Une Traduction de l'Ode d'Horace, qui commence par *Donec gratus eram.*

Plusieurs Madrigaux.

Une Réponse à la Question, S'il faut plus d'éloquence à un General pour animer son Armée au Combat ; à un Avocat, ou autre

Orateur, pour persuader les Juges de la bonté de la Cause qu'il défend, ou à un Amant pour faire connoître son amour à sa Maîtresse.

Quelles sont les qualitez nécessaires pour écrire les Lettres, ou du Stile Epistolaire.

Un Discours de l'origine des Cloches, & de leur antiquité.

Une Réponse à la Replique du prétendu Docteur de la Faculté de Medecine de Paris, sur le sujet de la fréquente Saignée.

Un Traité des Couronnes.

Plusieurs Madrigaux, Epigrammes & Sonnets, sur les six Enigmes des trois derniers mois.

QUESTIONS A DECIDER
pour le premier Extraordinaire

I.

Si la beauté du visage est plus,

propre à plaire , que la beauté de la taille.

II.

Pourquoy un Bien dont la conquête nous a cousté des fatigues, quoy qu'il soit de peu de de consequence , nous est neanmoins plus cher qu'un autre infiniment plus pretieux , que nous avons acquis sans peine.

III.

Si les Astres ont du pouvoir sur les inclinations des Hommes.

IV.

On demande l'Origine des Bains.

F I N.

Avis pour placer les Figures.

LA Gondole doit regarder la page 32.

L'Air qui commence par *Bergers qui murmurez de ses rigueurs extrêmes*, doit regarder la page 126.

L'Air qui commence par *C'est une douceur sans seconde*, doit regarder la page 151.



MERCURE GALANT.

M A Y 1683.

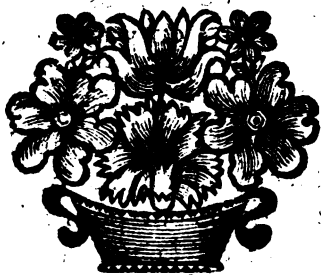


'Ay bien crû, Madame, que je vous faisois plaisir, en v^{os} envoyant les Vers qui ont esté faits sur la Pension dont le Roy a gratifié l'illustre Sapho de nôtre Siecle. L'estime que vous avez touj^{ours} euë pour elle, me répondoit de la part que vous prendriez à ses avantages ; &

May 1683.

A

7 M E R C U R E
comme ils augmentent par l'em-
pressement que tout le monde té-
moigne à se réjouir, de voir re-
compenser un mérite aussi gene-
ralement connu que le sien, je
vous donnerois sujet de vous
plaindre, si je negligois de vous
envoyer, ce que Monsieur Bé-
toulaud adresse aux Muses sur
cette maniere. Elle ne sçauroit
estre plus noble, puis qu'elle re-
garde le plus grand de tous les
Roys.





AUX MUSES.

EPISTRE.

Cherchez, Muses, cherchez en
 vostre heureux séjour
 Les rayons les plus purs dont se pa-
 re le jour,
 Pour bien représenter au Temple de
 Mémoire
 Tous les traits éclatans d'une nou-
 velle gloire.
 LOUIS, dont le grand cœur ne se
 lasse jamais,
 Veut qu'à son tour Sapho ressente ses
 bienfaits.
 Et qu'enfin sous ses Loix, d'heu-
 reuses destinées
 Achevent de filer ses illustres an-
 nées.

A 2

4 M E R C U R E

*C'est-là, Muses, le soin qui doit
vous réveiller,
Et vous seroit honteux de ne pas
travailler,
Lors que LOUIS courant au devant
du mérite,
Fette un si doux regard sur vostre
Favorite.
Muses, vous le sçavez, elle vivoit
chez nous
Contente de soy-mesme, & contente
de vous,
De la foule & du bruit dès long-
temps separée,
Et malgré cent vertus voulant estre
ignorée ;
Mais LOUIS, ce grand Roy, qui
pourroit le tromper ?
Est-il quelque vertu qui luy puisse
échaper,
Et se sauver enfin de la main libe-
rale
Qui peint si bien les traits de son
Ame Royale ?*

GALANT. 9

Non, Sapho vainement se cachoit
au grand jour,
Il n'est rien que LOVIS ne distingue
à son tour;
Mais bien que de ses dons à jamais
honorée,
De l'ardeur la plus vive elle soit
penetrée,
C'est de ce Roy si grand l'accueil
remply d'attraits,
Et ses discours encor plus doux que
ses bienfaits,
Qui comblerent Sapho d'une joye
immortelle;
Et tout l'or du Pactole eust esté moins
pour elle.
Mille autres, il est vray, de vos
chers Nourrissons
Favorisoient jadis les aimables
Chansons,
Et l'on entend encor les bords de
l'Hipocrene,
Retentir au grand nom d'Auguste, ou
de Mecene. A

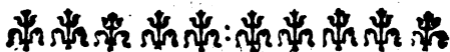
6 M E R C U R E

Mais un Roy qui prévient jusques
 à vos desirs ,
 Qui du bonheur d'autruy fait ses
 premiers plaisirs ,
 Qui joint à ses présens une bonté
 suprême
 De l'air dont Jupiter les donneroit
 luy-même ,
 Et qui malgré l'éclat dont il est re-
 vétu ,
 Jusqu'au sein des Deserts va cher-
 cher la Vertu ;
 Ce n'est qu'en LOUIS seul , Muses ,
 qu'on le rencontre ,
 Et ce n'est point ailleurs que vostre
 main le montre .
 Peignez donc ce Heros, & ne peignez
 plus rien ,
 C'est Luy seul qui sçait l'Art de
 bien faire du bien .

Comme rien ne vous est plus
 agreable que les loüanges de ce

grand Monarque, il faut vous les faire encore entendre dans le Compliment que Monsieur l'Abbé d'Arnoye de Poussant a fait depuis peu à Messieurs de l'Academie Royale d'Arles, qui l'ont reçu dans leur Compagnie. C'est une Personne de merite & de sçavoir, & dont la naissance est considerable. Il est Parent de Monsieur le Marquis de Grave, & s'est distingué en Sorbonne, où il est Licencié. Plusieurs Sermons qu'on a entendus de luy, & dont il s'est acquité avec beaucoup de succès, ont fait connoître que l'éloquence luy est naturelle.





REMERCIEMENT
 DE MONSIEUR
 L'ABBE' D'ARNOYE
 DEPOUSSANT,
 A Messieurs de l'Academie
 Royale d'Arles.

MESSIEURS,

*Il me seroit tres-difficile de vous
 exprimer par mes paroles, combien
 je suis sensible à l'honneur que vous
 m'avez fait. Je trouve tant de gloi-
 re, & tant d'avantage à tenir une
 place parmy-vous, que je ne me re-
 connois plus moi-mesme depuis que
 vous me l'avez accordée. En effet,*

Messieurs, quand je considere que je pourray d'oresnavant me dire un de vos Confreres, j'oublie ce que j'avois esté jusqu'à present, pour m'arrêter uniquement à ce que je suis; & je me trouve si différent de ce que j'estois, que s'il estoit permis de se croire comme vous pour estre parmi-vous, j'attribuerois à mon merite cette qualité dont vous m'honorez, que je reconnois ne tenir que de vostre seule bonté; mais pendant que j'admire mon changement, n'ay-je pas bien plus sujet d'admirer ceux qui m'ont changé?

C'est vostre Academie, Messieurs, qui fait les délices de la France, qui sera l'admiration de la Posterité, & qui auroit donné de la jalousie à ces anciennes Republicques, les Ornaments de leurs Siecles. L'on voit chez vous deux sortes de Noblesse s'accorder parfaitement pour

former des Hommes d'un mérite achevé. Vous sçavez ajouter à l'avantage d'une illustre naissance, une grandeur d'ame que le sang vous inspire, que vos bonnes qualitez vous communiquent, & que la vertu seule a droit de vous conserver; & pour ce qui regarde les qualitez de l'esprit, qui sont aussi nécessaires que celles du cœur pour faire l'honneste Homme, vous les possédez, Messieurs dans le suprême degré. Tout le monde sçait que vous pensez si délicatement, que vous vous exprimez si noblement, que vous donnez un tour si agréable à toutes choses, que vous sçavez dans un discours démêler si heureusement le faux éclat d'avec le véritable brillant, qu'on écoute vos jugemens en ce qui concerne les Ouvrages de l'esprit, comme des Oracles qui sont la regle mesme des plus grands esprits.

Une assemblée d'Hommes aussi illustres & aussi éclairés meritoit sans doute le titre d'Académie Royale que vous possédez seuls avec tant d'éclat ; & tous les Privileges que la libéralité du Roy vous a accordés, estoient justement deus à des Sujets si propres à relever la gloire de leur Prince, & de leur Nation, en faisant fleurir les beaux Arts dans un Royaume, qui ne doit céder en rien à tous ceux que l'Antiquité a jamais admirés.

Conservez, Messieurs, cette réputation si glorieuse que vous vous estes acquise avec tant de succès, en continuant de travailler à la gloire du plus grand Monarque de l'Univers. Rien n'est plus digne de vous, que de rendre immortelle la mémoire d'un Roy, dont la Postérité ne se souviendra que pour le regret ; & LOUIS LE GRAND na

trouvera point indigne de sa gloire, que, les Actions heroïques, qui donnent à vos discours tout leur éclat, en reçoivent aussi quelque ornement, comme la matiere la plus precieuse, & le plus parfait Ouvrier se rendent une gloire mutuelle.

Pendant que le bon ordre étably dans ce Royaume, les Loix maintenues dans leur vigueur, la fausse bravoure entierement hors d'usage, l'Héresie expirante par les armes du Zele Chrétien temperé par la prudence; pendant dis-je que le caractère de cet Esprit royal de LOUIS fait la felicité des François, & ne trouve pas moins d'admiration parmi les Ennemis, que ses Armées victorieuses y ont produit de consternation & d'étonnement, la Renommée prend le soin de réveiller la jalousie des Nations les plus élar-

gnées , en les instruisant de tant d'actions heroïques , & en leur apprenant les rares qualitez que LOUIS a reçues du Ciel , elle ne les force pas moins à se plaindre en secret contre le sort qui ne les luy a point assujeties. Mais vous, Messieurs, travaillez pour la posterité ; donnez des éloges au plus grand Roy , & au plus honneste Homme qui fut jamais ; publiez avec vôtres illustre Protecteur Monsieur le Duc de Saint Aignan , tant de merveilles qui effacent la gloire des plus grands Heros , & qu'on admirera dans les siècles avenir , sans pouvoir les comprendre. Ce Duc incomparable voit son Prince dans son domestique charmer tous ses Courtisans par sa politesse , par sa probité , & par sa moderation , qui se répandent dans toutes ses actions ; il le voit dans l'Armée toujours in-

14 MERCURE

fatigable , & toujours intrepide ,
 prevoyant par sa prudence tous les
 dangers , & les surmontant tous
 par sa valeur , & par tout il ad-
 mire ce qu'il voit. Publiez donc
 avec luy , Messieurs , tant d'actions
 éclatantes dont il est témoin , &
 qu'il vous dira avec tant de maïesté
 & d'agrémens , & faites la plus
 belle occupation de vostre vie de les
 apprendre à vos Descendans. Heu-
 reux si pour estre parmy-vous , j'a-
 vois le bonheur de travailler aussi
 heureusement que vous ; & si pour
 estre associé à un Corps aussi consi-
 dérable , j'en pouvois prendre l'es-
 prit & le caractère , & me rendre
 digne par là de l'honneur que vous
 avez eu la bonté de m'accorder ,
 dont j'auray toute ma vie une re-
 connoissance que rien ne pourra di-
 minuer.

On fait des projets pour avan-

cer vers la gloire, & chacun tend à ce qui peut l'y mener dans la Profession qu'il a embrassée, les uns en se rendant dignes des marques d'honneur qui s'acquie-
rent par l'esprit, & les autres en parvenant aux Emplois & aux Dignitez, qui sont l'ordinaire récompense de la valeur & de la vertu. Cela flate dans le temps, ce temps passe, & la mort qui nous surprend à toute heure, est presque aussitost la fin de tout. Nous le voyons en la Personne de Monsieur le Marquis de Coëtlogon, Gouverneur de Rennes, Lieutenant de Roy des Evêchez de la mesme Ville, de Vennes, de S. Malo, & de Dol. Il avoit gagné tous les cœurs de la Province, où ses grandes qualitez luy avoient acquis une estime generale. Sa conduite, son honneur

steté, & sa vertu, estoient remplies de ce charme qui se fait sentir à tout le monde, jamais peut-estre n'y eut-il Gouverneur aussi aimé, & presentement il ne reste plus de luy que sa memoire, qui sera toujours tres-chere à ceux qui sont touchez du merite. Il estoit l'aîné de quatre freres, & d'une Sœur, qui sont Monsieur l'Evêque de Quimper, Comte de Cornuaille, Prélat vigilant & tres-estimé; Monsieur de Mejusseume, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont l'habilité l'a fait choisir pour Syndic des Etats; Monsieur le Comte de Coëtlogon, fameux par sa fidelité; Mr le Chevalier de Coëtlogon, Chef d'Escadre des Vaisseaux du Roy, qui s'est signalé dans toutes les occasions qui se sont offertes; & Madame de Mejusseume, Religieuse

de la Visitation , distinguée par un merite tres-particulier. Il laisse pour Heritiers de son nom & de ses vertus , Monsieur le Marquis de Coëtlogon , reçu en survivance de ses Charges , qui a épousé Mademoiselle de Boisfeüillet, belle, spirituelle, & riche Heritiere de l'illustre & ancienne Maison de ce nom ; & Monsieur l'Evêque de S. Brieux , qui commence à regler son Diocese avec cette prudence , ce zele , & cette douceur, qu'il a toujours fait éclater dans sa conduite , & qui font le caractere de ceux de cette Famille. Il laisse aussi deux filles , dont l'Aînée a épousé Monsieur le Comte de Tournemine-d'Hu-
naudais , des premieres Maisons de la Province. La Cadete , qui a esté Fille de la Reyne , si connue sous le nom de Mademoiselle

de Coëtlogon, est presentement Madame la Marquise de Cavois. La mort de ce digne Gouverneur arriva à Rennes le 27. du dernier mois. Le son de toutes les Cloches de la Ville l'ayant annoncée dès le matin, le Peuple le vint pleurer pendant tout le jour sur son Lit de parade, & l'Enterrement se fit le lendemain avec beaucoup de magnificence. Toutes les Communautéz Religieuses s'y trouverent avec le Clergé de chaque Paroisse. Monsieur l'Evesque de Rennes fit la Levée du Corps, l'accompagna avec le Chapitre de la Cathedrale, officia pontificalement, celebra la Grand' Messe, & continua toute la Ceremonie, en presence de Monsieur l'Evesque de Condom l'ancien, Abbé de S. Melaine de Rennes, frere de

Monsieur le Maréchal d'Estlade.
 Tous les Corps rendirent leurs
 derniers devoirs à cet illustre Dé-
 funt; toute la Noblesse y accou-
 tut, & on peut dire qu'il n'y eut
 personne qui n'y fist paroistre sa
 douleur. Il fut enterré aux Ca-
 pucins. Ses Armes, qui sont trois
 Ecussions de gueules, semez
 d'Hermines, comme celles de la
 Province de Bretagne, faisoient
 plusieurs rangs depuis le haut de
 l'Eglise jusqu'au bas. L'Oraison
 Funebre se fit par un Pere Ca-
 pucin.

Messire Denys de Salvaing,
 Seigneur de Salvaing, de Boissieu
 & de Vourey, cy-devant Premier
 President en la Chambre des
 Comptes de Grenoble, mourut
 le Dimanche onzième du même
 mois. Il estoit né à Vourey le 21.
 Avril 1600. & il est mort dans

le mesme Lieu. Sa Famille est originaire de Chablais dans les Etats de Savoye, & s'appelloit anciennement Alinges. Monsieur le Marquis de Condrée en est le Chef. La Branche de feu Monsieur de Boissieu passa en Dauphiné au commencement du treizième siecle. Raimon, Seigneur de Salvaing, est le premier qui ait paru dans cette Province, & on a veu des Actes de luy de l'an 1225. Ses Successeurs se sont alliez aux plus considerables Maisons de Dauphiné, comme Chasteauneuf, Berenger, Terrail, Alleman, Arcere, Avalon, & autres. Les Armes de cette Maison sont de l'Empire, à la Bordure de France. Son Cry est, *A Salvaing le plus Gorgias*; & sa Devise, *Que ne ferois-je pour elle?* Monsieur le President de Boissieu

estoit non seulement illustre par sa Famille , mais par son esprit, par son sçavoir , & par toutes les vertus qui font estimer les honnestes Gens. Il fut nommé par le feu Roy en 1633. pour estre l'Orateur auprès du Pape Urbain VIII. lors que Monsieur le Maréchal de Créquy fut envoyé à Sa Sainteté pour luy prester au nom de Sa Majesté une Obédience filiale. Ce fut là où il fit cette belle Harangue Latine , qui a esté imprimée tant de fois. Le Pape en fut si content , qu'il ordonna que Monsieur de Boissieu fust reçu à son retour par les Gouverneurs des principales Villes de l'Etat Ecclesiastique. En 1635. le Roy luy accorda de sa bouche à S. Germain la qualité de Conseiller d'Etat. Il fut député vers Sa Majesté en 1638. par la Noblesse

de Dauphiné, avec cinq autres Gentils-hommes ; & en 1639. il fut pourveu de la Charge de Premier President en la Chambre des Comptes, par la resignation que luy en fit Monsieur Deagent son Beaupere, qui eut tant de part au Gouvernement pendant la faveur du Connétable de Luynes, & qui avoit esté Sur-Intendant des Finances. Monsieur de Boissieu s'estoit défait de cette Charge peu d'années avant sa mort, en faveur de Monsieur de Sautereau, dont le merite & l'esprit sont fort connus à la Cour, à la suite de laquelle il est presentement pour des Affaires considerables qui ont esté confiées à sa conduite & à sa prudence. Après que Monsieur de Boissieu eut quité sa Charge de Premier President, ses principales occu-

pations furent à travailler à des Arbitrages ; & plusieurs Familles des plus relevées de Dauphiné ont finy leurs différens & leurs desordres par ses soins & ses conseils. Il estoit dans l'estime de Sa Majesté & des Ministres ; & quand il paroissoit quelques affaires à la Cour où il eust donné son avis, on y avoit de fort grands égards. Il a eu quelque temps une Pension ; & lors qu'on fixa le prix des Charges , bien qu'on eust compris la sienne dans cette fixation , elle fut augmentée de dix mille écus ; & Monsieur Colbert luy témoigna par une Lettre obligeante , que le Roy avoit donné cette augmentation à son mérite. On a veu de luy divers Traitez , & entre autres un Volume de plusieurs Ouvrages de grande érudition , intitulé *Mis-*

cellanen. Le Dauphiné a beaucoup perdu en le perdant. Tout le monde le regardoit comme l'ornement & la gloire de sa Patrie, & il n'y avoit personne qui ne le respectast, & ne l'aimast. Monsieur Chorier a écrit l'Histoire de sa Vie en Latin ; & Monsieur le President Allard travaille à mettre son Eloge dans un Ouvrage, où l'on verra celui des Hommes de Lettres qui sont morts depuis peu dans la Province, & des illustres Vivans qui s'y sont rendus célèbres.

Ces deux morts estoient encore ignorées icy par l'éloignement des lieux, quand je finis ma dernière Lettre ; mais on y sçavoit celle de Dame Diane de Joubert, veuve de Messire René de Voyer de Paulmy, Comte de Dorée,
dont

dont je ne pûs vous entretenir, à cause de l'abondance de la matière qui m'avoit déjà mené trop loin. Cette Dame estoit Gouvernante des Enfans du Roy, & mourut à Versailles le leudy 22. d'Avril. Ses vertus & son mérite luy avoient procuré l'honneur de cet Employ, dont elle s'est acquitée avec tant de soin & d'exactitude, pendant le peu de temps qu'elle l'a exercé, que le Roy en ayant reçu une entière satisfaction, a bien voulu luy en donner des marques après sa mort dans la personne de Monsieur l'Abbé de Dorée son Fils. Sa Majesté le gratifia dès le lendemain de cette mort, d'une Pension de mille écus sur l'Evêché de Rhodéz, vaquant depuis quelques mois par la mort de Messire Gabriel de Voyer de

May 1683.

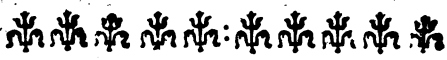
B

Paulmy son Oncle, Frere de Monsieur le Comte de Dorée, illustre par sa naissance & par ses services, qu'il finit avec ses jours dans le milieu de son âge. Il laissa ses Enfans sous la conduite de Madame la Comtesse de Dorée sa femme, qui s'attacha uniquement à leur éducation, en sorte que leur inspirant des sentimens conformes à leur qualité, son fils aîné, qui avoit esté pourveu tres-jeune d'une Enseigne au Regiment des Gardes, fut tué à la Bataille de Senef en faisant des actions qui passoient son âge. Elle soutint cette perte par la force de son esprit, mais avec une constance & une vertu qui luy attirerent beaucoup de loüanges, & qui furent un exemple continuel pour le reste de sa Famille.

Dans le mesme temps mourut aussi Dame Magdelaine de Caumartin , veuve de Messire Jean de Crequy , Marquis d'Hémon, Maréchal des Camps & Armées du Roy. Elle estoit fille de Messire Jacques le Fevre de Caumartin , Baron de S. Port & S. Assise, Marquis de Cailly , troisième fils de Loüis le Fevre de Caumartin, Garde des Sceaux de France , & de Dame Marie Miron. Feu Monsieur de Créquy son Mary descendoit de Claude de Créquy, Seigneur de Hémon , Petit-Fils de Philippe Seigneur de Bernieules; qui épousa Anne de Bourbon-Ligny , de laquelle sont issus les Marquis de Hémon, & d'Auffeu.

Vous aurez sans-doute entendu parler d'une Question qu'on a agitée depuis quelques mois, &

qui a partagé quantité d'habiles Gens. Voicy ce qu'en a pensé le Berger de Flore.



SUR LA QUESTION

qui court, Si Apollon & le Soleil sont deux dife-rens Dieux.

Pour dire mon avis sur ce que
 lon propose,
 Sans consulter Corneille, ny le Brun,
Apollon & Phébus ne passent que
 pour un,
Phébus & le Soleil sont une mesme
 chose.

 Donc Apollon, & le Soleil,
Le Dieu qui chaque jour accomplit
 sa carrière
 Sur un Char de lumiere,
Et puis s'en va passer les heures du
 sommeil

Dans le sein d'Amphitrite,
 Où son amour le précipite;
 Et celuy qui se plaist dans le sacré
 Vallon

Parmy les doctes Sœurs à jouer de la
 Lire,

A chanter, à dancier, à rire,
 Enfin à faire le Garçon,
 Malgré tout ce que l'on peut dire
 Pour obscurcir la verité,
 Ne sont, à bien compter, qu'une
 Divinité.

C'est ainsi que de claire & certaine
 science,

A l'égard des faits inouis,
 Le Dompteur de la triple & superbe
 Alliance,

Et celuy qui soumet la plus fiere ar-
 rogance,

Ne sont qu'un seul vainqueur, nostre
 auguste. L O U I S.

La belle & agreable saison où

nous sommes, m'engage à vous envoyer une Imitation de la quatrième Ode d'Horace, qui commence par *Solitaire acris hiems*. Elle est du Solitaire de la Mouille-Ayglun.

E Nfin l'Hyver cede au Prin-
 temps,
 L' Aimable Zéphir dans nos Champs
 Fait renaître mille fleuretes;
 Tous nos Bergers sur leurs Musetes
 Chantent de concert son retour.
 Déjà sur le panchant du jour
 On voit nos charmantes Bergeres
 Dancer sur les vertes Fougères
 Au tendre son des Chalumeaux;
 Le Berger avec ses Troupeaux
 Abandonne la Bergerie,
 Et la neige dans la Prairie
 Ne blanchit plus les Arbrisseaux.
 On commence à voir sur les eaux
 Le Pescheur avec sa Nasselle;

*Et dans cette saison nouvelle ,
 Chacun veut selon ses desirs
 Prendre part aux nouveaux plaisirs.
 Profitons du Printemps, Silvie ;
 Souvent au milieu de la vie
 La mort vient en finir le cours ,
 Elle moissonne nos beaux jours ,
 Sa fureur n'épargne personne ,
 Et la Houlete, & la Couronne ,
 Et les appas , & la laideur ,
 N'ont près d'elle aucune faveur.*

J'ajoute un fort joly Madrigal
 de Mademoiselle de Castille. Les
 Paroles en sont tres-propres à
 estre chantées , & je ne doute
 point qu'on ne se fasse un plaisir
 de les mettre en Air.

MADRIGAL.

Quoy donc , à mon amour estre
 toujours rebelle !

B 4

Tout passe, belle Iris, & vous n'y
songez pas.

A moins que de bonne heure une
amour mutuelle.

Ne m'engage à suivre vos pas,
Quand vous cesserez d'estre belle,
Je cesseray d'estre fidelle.

Helas!

Que c'est une peine cruelle,
De n'avoir plus d'Amans, lors qu'on
n'a plus d'appas!

Quand dans ma Lettre du
mois d'Octobre dernier, je vous
fis la description de l'Entrée de
Monsieur Amelot à Venise, je
m'engageay à vous faire celle de
la premiere de ses cinq Gondo-
les, lors que je vous enverrois
cette Gondole gravée. Comme
il m'a fallu beaucoup de temps
pour en faire faire un dessein à
Venise mesme, je n'ay pû jusq'à

present m'acquiter de ma promesse. Je m'en acquite aujourd'huy, & je croy que vous serez satisfaite de l'Estampe que vous trouverez icy. La beauté de cette Gondole n'est deuë qu'à des François. Monsieur Berrin a fait à Paris le dessein de la Broderie, & les Brodeurs de la même Ville ont eu la gloire de l'exécution. On doit aussi le dessein de la Sculpture à un François qui s'est trouvé à Venise. Ce François est fils de Monsieur Dorigny, Peintre du Roy, qui a fait la plupart des Ouvrages de peinture qu'on voit au Château de Vincennes. Aux quatre coins de cette Gondole, qui comme je vous l'ay déjà marqué, a coûté seule plus de mille Pistoles à M^l l'Ambassadeur, estoient quatre Figures assises, représentant les différentes Vertus de-

signées chacune par leurs symboles ; la Vigilance , par une Lampe & un Coq ; la Fidelité , par un Chien ; le Secret , par une Clef , que la Figure qui le désignoit mettoit sur ses lèvres ; & l'Eloquence , par un Caducée , & une Ruche de Mouches à Miel. Les quatre Esclaves qui portoient l'Impériale de la Gondole , étoient les quatre Vices opposez à ces Vertus. Sur la Prouë estoient deux autres Figures , s'embrassant & représentant la Paix & la Justice , comme les effets des quatre Vertus. Elles avoient leurs Genies auprès d'elles , pour les conserver contre le venin de la Discorde , représentée par un Dragon , qui servoit d'armement & de fer à la Gondole. Un troisième Genie , qui estoit celuy de la France , tenant un Bouclier ,

sur lequel il y avoit un Soleil, chassoit cet Animal de division. Au bas de la Gondole en dedans, estoient quatre Bas-Reliefs, deux du costé de la Prouë, dont l'un representoit un effet de la Justice sous la Fable des Enfans de Niobe, punis de leur temerité par Apollon & Diane; & l'autre estoit un Parnasse, avec Apollon & les Muses, comme un fruit de la Paix. L'un des deux autres Bas-Reliefs, qui estoient du costé de la Poupe, representoit l'Abondance, & l'autre les Arts, par plusieurs Genies qui se joüoient avec toute sorte d'Instrumens de Mathématique dans l'un, & des Fruits de toute espece, dans l'autre. Le reste estoit enrichy d'Ornemens convenables au sujet. Toute la Gondole estoit de Sculpture dorée; l'Imperiale d'un Velours

cramoisy , enrichy d'une Broderie d'or magnifique par le dessein, & par le travail, la Doublure & les Rideaux riches à proportion, & tout ce qui se voyoit en dedans sans estre d'Etofe, estoit peint de fleurs à fond d'or. Les Fers, tant celuy de devant qui estoit le Dragon, que celuy de derriere, qui estoit un feuillage, pouvoient estre regardez comme le Chefd'œuvre d'une main sçavante, dans le manie-
ment de ce Metal.

Puis que l'Estampe de cette Gondole nous a ramenez à Venise, vous voulez bien que je prenne cette occasion de vous faire part d'une troisieme Relation qui m'est tombée entre les mains, de ce qui s'est passé de curieux dans cette superbe Ville. Vous m'avez paru trop contente des deux

autres, pour ne me pas donner lieu de croire que vous le serez encore de celle-cy.



LETTRE

DE M^e CHASSEBRAS

DE CRAMAILLES,

A MADAME CHASSEBRAS

DU BREAU, SA BELLE-SŒUR.

Vous avez vû, Madame, la maniere dont les Venitiens passent la saison de la joye & des plaisirs ; il est juste de vous dire comme ils vivent en Carefme, dans les jours de jeûne & d'oraison. Toutes les Eglises ont esté remplies de monde pour entendre les

Sermons , & les Musiques dont on accompagne les loüanges que l'on rend à Dieu ; & dans la Semaine-Sainte , on ne pouvoit qu'à peine arriver jusques à celles où estoient les Indulgences. On y passoit au milieu de deux rangs de Pauvres assis sur des chaises de paille , & couchez à terre aux deux costez d'une Ruë presque aussi longue que la Ruë de Tournon à Paris. Je ne prétens pas néanmoins vous faire un long détail de toutes ces devo-tions. Je veux seulement vous entretenir de deux ou trois Cerémo-nies de la Semaine-Sainte qui sont extraordinaires ; & comme les plus belles se font à S. Marc, je vais d'abord vous parler de cette Eglise.

Eglise de S. Marc.

Cette Eglise est une des plus belles, & des plus extraordinaires, pour la maniere dont elle est composée.

Elle est bâtie à la Greque, environ de la grandeur de S. Germain l'Auxerrois à Paris, faite en forme de Croix, avec cinq Dômes au dessus. Elle est couverte de plomb, & les Murs sont tous de Marbre en dehors, avec un grand nombre de Colomnes aussi de Marbre, & quelques Ornemens de Bronze, dont entre autres on estime fort quatre Chevaux dorez, qu'on appporta de Constantinople dans le temps que les Venitiens se rendirent maîtres de cette Ville. Les Portes, ou Entrées de l'Eglise, sont fermées d'autant de Portes de Bronze à jour, & la façade est remplie de peintures à la Mosaïque, qui representent le Sauveur ressuscité, & l'Histoire du Transport du Corps de S. Marc dans la Ville de Venise. Les Murs de l'Eglise sont encroustrez de Marbre blanc, ondoyé jusqu'à la hauteur

des Piliers & des Arcades ; & au dessus , y compris la Voûte & les cinq Coupoles des Dômes , sont des Ouvrages à la Mosaïque , qui contiennent diverses Histoires du Vieux & du Nouveau-Testament , & des Martires & Vies de Saints au nombre de plus de deux mille Figures. Le Plancher sur lequel on marche est de compartimens , & figures mystiques d' Animaux , pareillement à la Mosaïque , mais de pieces un peu plus grandes & plus solides que celles des costez. Ces Ouvrages & Figures à la Mosaïque , sont de petits morceaux de pierre de diverses couleurs , grosses comme la moitié de l'ongle , de Marbre , Lapis , Porphyre , & autres. On en compose les Figures , en les rangeant & appliquant dans le mur les unes contre les autres , & elles font le mesme effet que la peinture. Jugez quel temps.

il a fallu pour faire une Voûte, & cinq Coupoles de cette grandeur, outre quantité de Chapelles. & de petits recoins que je ne vous particularise point. Autour de l'Autel il y a quatre Colomnes de Marbre blanc, toutes travaillées en relief, d'un petit Ouvrage délicat; qui est la Vie & Passion de Nôtre-Saigneur, avec la Naissance & la Vie de la Vierge. Quatre Colomnes d'Albâtre sont à la Chapelle du S. Sacrement; & plusieurs autres Colomnes d'une espece de Marbre vert-brun tres-fin, qu'on appelle Serpentine, sont en divers endroits de l'Eglise, & ont esté apportées du Temple de Salomon, avec d'autres Pieces de Porphire. Les Richesses du Trésor sont infinies. On en expose quantité de Pieces sur l'Autel dans les jours de grandes Festes, & ces Pieces estant toutes

précieuses, un Procureur de Saint Marc (qui est une des premières Dignitez) se tient auprès dans un Fauteüil tout le temps de la grand' Messe, & les fait ensuite remporter en sa presence dans le lieu où elles sont conservées, & dont il garde les Clefs. L'on y void un Devant & un Derriere d'Autel d'or massif; deux Croix de trois pieds & demy de haut, aussi d'or damasquiné; deux grands Encensoirs, & deux Chandeliers hauts de trois pieds, d'or; douze Corcelets, & autant de Couronnes d'or, toutes couvertes de Pierreries & de Perles, sans les autres gros Rubis, Saphirs, Emeraudes, & autres Pierres d'une excessive valeur, qu'on expose de même en mettant des lumieres derriere pour en faire voir l'éclat. Il y a encore un grand nombre de Livres couverts de Plaques d'or & d'ar-

gent, parmi lesquels est l'Évangile écrit de la main de S. Marc ; & les Actes des Apostres en lettres d'or, écrits de la propre main de S. Jean Chrysostome, Patriarche de Ierusalem. Dans le grand nombre de Reliques qui y sont, on revere particulièrement l'Image de la Vierge, peinte par S. Luc. On l'expose les jours de sa Feste ; & quand on veut obtenir quelque grace particulière de Dieu, on la porte en Procession solennelle sous un Dais. Le Doge & les Magistrats ont accoutumé de s'y trouver, avec sept à huit cens Gentilshommes, & un nombre infiny de Peuple. Dans l'Eglise, tout le long des Murs, il y a encore quantité de Pierres saintes qu'on baise par devotion. Les plus considerables sont, celle sur laquelle Nostre-Seigneur a presché, & où l'on croit qu'Abraham voulut sacrifier son

Fils Isaac, & celle sur laquelle Saint Jean-Baptiste eut la teste coupée; l'on remarque encore des gouttes de sang sur cette dernière. Tous les Piliers qui soutiennent la Voûte sont aussi en grande veneration, à cause qu'il y en a un, à ce que l'on prétend, qui renferme le Corps de S. Marc, dont le Doge, & un des Procurateurs, ont seuls la connoissance, & font serment de ne le déclarer jamais qu'à ceux qui leur succéderont, de sorte que s'ils mourroient tous deux en mesme temps, la memoire en seroit éteinte. Il y a encore dans le Trésor du sang merueilleux, dont je vous parlay en son lieu.

Cette Eglise est proprement la Chapelle du Palais du Doge. Elle est deservie par vingt quatre Chanoines, plusieurs demy-Prébendes, & autres Ecclesiastiques. Le Primicier, qui en est le Chef, est toujours

un Noble, & celuy d'aujourd'huy se nomme Sanudo, Fils du Procureur de ce nom. Il officie avec la Mitre & la Crosse, fait toutes les fonctions episcopales, & accorde quarante jours d'Indulgence à ceux qui assistent à la grand' Messe qu'il celebre, ou qui se dit en sa presence. Cette Eglise a encore un Privilege fort particulier, qui est que la Veille de Noël si tost que le Soleil est couché (c'est à quatre heures du soir selon les heures de France) on commence les matines, puis on dit la grand' Messe en presence du Doye, des Ambassadeurs Etrangers, & des Magistrats.

Occupation du Carême.

L'occupation du Carême a esté d'aller à la Messe, aux Sermons, aux Musiques, aux Festes d'Eglise, & aux Divertissemens des Nobles.

Les Sermons se disoient tous les jours au matin dans quarante-neuf Eglises. Ils durent une bonne heure, & on n'y fait qu'une pause presque sur la fin. La plûpart des Prédicateurs gesticulent, marchent, & se demenent fort, exprimant autant par leurs actions que par leurs paroles. Leurs Chaires sont une fois plus longues qu'à Paris, & il y a toujours un Christ en Croix dans un des costez, dont à tous momens ils font considerer les souffrances.

Les Festes d'Eglise sont fort frequentes. On fait quelquesfois des Oratoires. Ce sont des Recits Italiens d'Histoires saintes & devotes, qui se chantent en Musique dans les Eglises, comme des Opéra, & dont ceux qui font les Personnages sont cachez derriere une Grille ou Tribune, & ne se montrent point. Comme il y en a peu, & qu'ils se

font extraordinairement, il faut s'y trouver de bonne heure pour avoir place. Il ne s'en est fait cette année qu'à l'Eglise des Incurables, & c'estoient des Filles qui chantoient.

Pour les Musiques ordinaires, nous en avons eu trois fois la semaine reglement dans quatre Eglises. Ce sont quatre Hôpitaux fort riches, administrez chacun par des Gentilshommes, & des Citadins. On y reçoit grand nombre de Pauvres, & quantité de petits Enfans Orphelins qui vont aux Enterremens comme à Paris; on y nourrit encore trente ou quarante Filles qui ne sont que pour le Chœur, & à qui on apprend à chanter dès leur plus grande jeunesse. Elles sont enfermées comme des Religieuses, & ne parlent à personne. Elles ne font point de Vœux, & se peuvent marier

quand elles veulent. Ce sont quatre des meilleurs Musiciens qui conduisent leur Chant. Tous les Mercredis & Vendredis de Carefme, elles chantent le Salut en Musique, & les Vespres tous les Dimanches. Il y a Theorbes, Violons, Basses de Violes, Claveffins ou petites Orgues pour la Simphonie, & pour accompagner les Voix. Ce sont elles qui touchent de ces Instrumens, & elles sont dans une Tribune grillée au haut de l'Eglise. Il y a de tres-belles Voix, & il s'y trouve grande quantité de monde. On ne prend jamais que deux sols pour chaque siege, qui font environ neuf deniers de France. Le premier de ces Hôpitaux s'appelle S. Lazare, ou les Mendicantes. On y reçoit les vieilles Gens, Hommes & Femmes, infirmes à cause de leur grand âge. Le second, nommé les Hôpitalètes, est

est destiné pour les Fiévreux, comme l'Hôtel-Dieu de Paris ou la Charité, & pour loger & nourrir pendant trois jours tous les Pelerins qui passent. Le troisiéme est la Pieté, pour les Enfans trouvez; & le quatriéme, les Incurables.

Divertissemens & Exercices de la Noblesse.

Les principaux Jeux & Exercices de la Noblesse, sont la Bassete, le Ballon, & le Calcio.

La Bassete se jouë en particulier, & passé le Carnaval, personne n'entre dans les Réduits que les Nobles. Je vous ay parlé de ces Réduits.

Le Ballon se jouë à huit, dix, ou douze Personnes, moitié de chaque costé. On se met en Chemisete & en Chaussons, & on se sert de Brassards pour pousser le Ballon. Ces Brassards sont de bois de la grand-

May 1683. C

deur d'un petit Manchon d'Homme, & fait quasi de mesme. On les passe dans le poignet, & on les tient de la main par un petit bâton qui est dedans en travers. Ils sont en dehors tout hérissés, avec des pointes un peu rebroussées pour empêcher que le Ballon ne glisse, & pour le pousser avec plus de force. Les Regles du Jeu sont à peu près comme celles de la longue Paume. D'autres Personnes que les Nobles y jouent aussi, & les Magistrats destinent des Places pour ce Jeu, n'étant pas permis de se mettre dans toutes.

Le Calcio est bien d'une autre considération; il n'y a que les Gentilshommes qui y jouent. Il est établi en cette Ville depuis quatre ou cinq ans seulement. Il s'y trouve tous les jours deux ou trois cens Nobles Venitiens pour y jouer, & pour y

voir jouër. C'est une espece de petite guerre, dont les ruses & les détours sont assez difficiles à comprendre, & je ne sçay si je pourray bien vous les expliquer. Il y a mesme des Personnes qui n'y prennent pas de plaisir, parce qu'ils n'y connoissent rien. Cependant comme c'est, pour ainsi dire, le seul divertissement de la jeune Noblesse pendant le Carême, je vais vous en faire la plus exacte description que je pourray.

Jeu du Calcio.

On plante autour d'une Place divers Pieux de bois de sept à huit pieds de distance les uns des autres, avec une grosse corde qui les traverse, & forme une Barriere à hauteur d'appuy. A chacun des deux bouts est une grande Arcade ou Portique de bois peint & doré, par où on entre dans cette Barriere. Les

Gentilshommes qui doivent joüer , ont une Culote , une Chemisete de Bazin ou de Satin, une Echarpe fort large qui serre le milieu du corps, un Bonnet & des Souliers fort bas, ou des Chaussons de Ieu de Paume. Ils se trouvent tous ensemble dans le Champ une demy-heure , ou un quart d'heure avant le Soleil couché , & se divisent en deux Partys de trente , quarante , ou cinquante chacun , plus ou moins , selon qu'ils se trouvent. Chaque Party a une Enseigne ou Etendart différent , & deux Tambours habilleZ fort proprement de la mesme couleur de l'Etendart. Les quatre Tambours se placent aux quatre coins , & dans la Barriere , & batten la Quaisse tant que le Ieu dure. Les Ioüeurs estant arriveZ dans le Champ , quarante ou cinquante autres Nobles , avec leurs Vestes or-

dinaires, se mettent sous les Portiques ou Arcades de chaque costé, pour en boucher l'entrée, ou plutost pour empescher la sortie aux Combatans, les Spectateurs sont en dehors de la Barriere, & appuyez dessus. Chaque Party ayant pris son poste, un de la Troupe jette au milieu de la Place un Ballon de cuir, gros comme la moitié de ceux dont on joue dans les Colleges. Le premier qui le peut attraper, le ramasse, & le tient à son costé, en le posant sur la jointure du bras, & le serrant fortement avec le coude contre le costé, sans y mettre les mains, ne luy estant pas permis de le toucher que pour le ramasser de terre, ou pour le jeter à un autre lors qu'il n'a plus la force de resister. Il faut que de cette maniere il sorte hors d'une des Portes de la Barriere pour gagner le Jeu; c'est

pourquoy tous ceux du Party contraire tâchent à le repousser, à le faire choir, ou à luy faire quitter le Ballon, pendant que ceux de son costé l'aident, & combattent contre leurs Aversaires pour les empescher d'approcher. Toutes ces résistances & combats ne se font qu'à coups de coude, & il y a de grosses amendes contre ceux qui se servent de leurs mains. On se chamaille avec tant de force, que bien souvent on en voit tomber quinze ou vingt tout à la fois, sans néanmoins qu'ils se fassent aucun mal, à cause que la Place n'est point pavée, & que la Barriere contre laquelle on peut se heurter, est faite exprés de cordes, comme je vous ay dit. Si l'on fait choir le Ballon (ce qui arrive souvent) un autre s'en saisit, & chacun court après pour luy donner un pareil assaut; mais quand celuy qui le tient

a pû arriver jusqu'à la sortie, ce n'est encor rien de fait, à cause des autres Nobles qui la défendent, & qui luy apportent une résistance, d'autant plus difficile à surmonter, qu'elle est composée d'un grand nombre de Personnes unies & serrées les unes contre les autres. La raison voudroit même qu'il n'en pût jamais venir à bout par la force, puis qu'outre l'égalité des Combatans qui sont dans le Champ, il y a encor les Nobles de la Porte surnuméraires. Aussi n'est-ce ordinairement que la finesse, la subtilité, & l'adresse, qui font gagner ce Jeu; comme par exemple, celui qui tient le Ballon se voyant accablé, le jette à un autre qui sera derrière luy, qu'il verra éloigné de ses Ennemis, & en état d'estre secouru de ceux de son Party; mais souvent il est tellement serré, qu'il n'a plus la

liberté d'en disposer comme il veut. Une autre fois il fera semblant d'aller d'un costé, & se tournera tout d'un coup d'un autre, pendant qu'une partie des Siens courent au devant, pour luy faire passage, en coupant le chemin au milieu des Nobles qui sont à la Porte; ce qui n'est pas si difficile qu'il semble, à cause que la Porte ou Portique n'ayant que six pouces d'épaisseur, on les peut faire écarter de costé & d'autre. Mais le tour le plus adroit, & qui donne le plus de peine, c'est que le Feu finissant fort tard, plusieurs se servent de l'avantage de l'obscurité, & courent en la mesme posture que celui qui tient le Ballon, faisant semblant de le tenir aussi; ce qui divise les Ennemis, qui ne sçavent auquel ils doivent courir, ne pouvant distinguer le vray d'avec le faux. Enfin comme nous voyons bien

souvent à l'Armée que dix mille Hommes bien conduits en combattent vingt & trente mille autres, aussi arrive-t'il de mesme icy, qu'à la fin il y en a quelqu'un qui remporte la victoire, quoy que souvent on sorte du feu sans avoir rien fait, car on n'y est guère plus de trois quarts d'heures, ou une heure, pour la grande fatigue qu'on y souffre.

Avant que de venir à la Semaine-Sainte, il faut, Madame, vous entretenir d'une Ceremonie qui se fit le jour de la Chandeleur, dont l'origine est assez particuliere.

Ceremonie de la Veille de la Chandeleur.

L'on pretend que dans la plus grande antiquité, la Republique de Venise marioit les Filles à l'encan; on exposoit les Belles dans une Place publique, & il estoit permis aux

Garçons qui estoient d'une qualité proportionnée, de les venir encherir comme on fait en un Inventaire, en sorte que celui qui donnoit le plus à la République, emmenoit la Fille avec luy, & ils alloient recevoir ensemble la Benediction nuptiale. De cet argent on marioit & dotoit les Laides, que l'on exposoit de mesme, & on les livroit à ceux qui se contentoient de la moindre somme pour dot. Cet usage causa beaucoup de desordres, pour les anticipations naturelles qui se rencontroient dans ces sortes de mariages, ce qui fit que dans la suite on laissa à chacun la liberté de suivre son inclination; & néanmoins afin que la République pût avoir connoissance des alliances qui se faisoient, on introduisit cette autre Coûtume. Les Filles après la célébration de leur mariage, alloient au Lieu où est

l'Eglise de Saint Pierre du Castel, qui estoit alors Evesché, & qui est à présent Patriarcat. Elles portoient avec elles l'argent de leur dot dans un petit Coffre, ce qui se faisoit toujours la veille de la Chandeleur. Ayant passé toute la nuit dans ce Lieu, le lendemain matin elles se rendoient à l'Eglise avec leurs Coffres, où leurs Marys se trouvoient aussi, & tous ensemble ils assistoient à une haute Messe que l'Evesque celebroit en grande cérémonie. A la fin de cette Messe il leur donnoit une Benediction solemnelle, & chacun s'en retournoit chez soy, passant le reste de la journée en Festins, en Dances, en Ballets, & autres divertissemens. Les Istréens, Ennemis capitaux de la Republique, instruits de cet usage, vinrent une nuit à main armée, enleverent ces jeunes Epousées comme autrefois on

60 MERCURE

enleva les Sabines, & emporterent aussi leur argent. Grand bruit par toute la Ville. Chacun chercha du secours, & courut aux armes. Ceux du Quartier de Sainte Marie Formosa estant les premiers preparez, joignirent les Ennemis dans le temps qu'ils alloient partager leur butin; ils les vainquirent, & revinrent triomphans, ramenant les Femmes & leurs richesses, qu'ils allerent présenter au Doge & à la Seigneurie. On leur demanda ce qu'ils vouloient pour récompense; ils répondirent qu'ils n'estoient point interessez, & qu'ils souhaitoient seulement que le Doge & la Seigneurie se rendissent tous les ans à pareil jour à Sainte Marie Formosa leur Paroisse, pour remercier la Vierge qui les avoit assiste dans leur entreprise. Je vous le promets en cas qu'il fasse beau, dit le Doge; mais

s'il vient à pleuvoir, comment feray-je? En ce cas, répondirent-ils, nous vous tiendrons un Chapeau tout prest; & si vous estes fatigué, nous vous donnerons à boire du meilleur Vin. La chose arriva l'an 932. selon quelques-uns, & selon d'autres en 943. C'est en memoire de ce petit Combat des Venitiens contre les Istriens, que se font les Pugni, ou coups de poing des Castelans contre les Nicolotes, dont j'ay parlé par occasion en vous racontant les divertissemens du Carnaval. On remarque que les Castelans qui représentent les Ravisseurs, sont plus souvent vaincus par les Nicolotes, qui savent assez se prévaloir de cet avantage.

Quoy qu'il en soit, voicy la Cérémonie qui s'en est faite cette année, & qui se renouvelle tous les ans. Le premier de Février, veille

62 MERCURE

de la Chandeleur, le Doge & les principaux Officiers vinrent l'après-dînée avec grande pompe à Sainte Marie Formosa. Le Doge estoit au milieu des Ambassadeurs de l'Empereur & de France, vestu d'une Veste & long Manteau de Brocard d'or, doublé d'une Fourrure blanche mouchetée d'Hermine, qui renverse par dessus l'épaule jusqu'à la ceinture, avec un Bonnet aussi de Brocard d'or terminé en pointe, ce qui luy a fait donner le nom de Corne Ducale. On portoit devant luy huit Etendarts aux Armes de la République, six Trompetes d'argent, une Chaise dorée à l'antique, couverte d'un Brocard d'or, un Carreau de même Etoffe, & un Cierge allumé; Concessions qui ont esté accordées aux Doges ses Prédecesseurs par le Pape Alexandre III. Après son

voient les Magistrats en Robes ou Vestes de Damas rouge figuré, doublées de Martres Zibelines, la Stole de Velours figuré de même couleur, ou d'Etoffe toute d'or, pour ceux qui ont esté dans les Ambassades. Le premier des Magistrats, qui estoit le plus proche du Doge, portoit une large Epée dans un Forreau de vermeil doré à jour, la pointe élevée en l'air. Il estoit placé entre le Doge & les autres Magistrats, pour montrer que le pouvoir n'appartient pas au Doge tout seul. Cette Assemblée estoit encore précédée du Clergé de Saint-Marc, en Chapes, & de quelques Joueurs de Flute & de Hautbois. Lorsque l'on fut arrivé dans l'Eglise de Sainte Marie Formosa, le Doge se plaça dans le Chœur, sur un Fauteuil, élevé du costé de l'Evangile, & hors le Sanctuaire. Les

Ambassadeurs s'assirent immédiatement à costé de luy ; & tous les autres Officiers prirent place dans des Chaises , & sur les Bancs , chacun selon son rang. L'Eglise estoit toute tenduë de Damas rouge , suivant l'usage d'Italie , avec des Franges d'or en divers endroits ; & sur deux elevations , aux deux costez de l'Autel , estoient deux grosses bouteilles de Liqueurs , & deux Chapeaux de Carte peinte & dorée , aux Armes de la Serenité , & du Patriarcke de Venise. Les Vespres furent chantées en Musique , après lesquelles l'Assemblée s'en retourna dans le mesme ordre qu'elle estoit venuë ; & le lendemain , jour de la Chandeleur , après la grand' Messe , plusieurs Marchands & Artisans de la Paroisse , choisis pour cela , & vestus tres - proprement , porterent en triomphe les Chapeaux

& les bouteilles au Palais du Doge,
 avec quantité de Fleurs & Bou-
 quets. Le Doge les ayant reçeus, leur
 fit présent de quelques Massépains
 & Confitures.

Cerémonie des Rameaux.

Le jour des Rameaux on fit la
 Procession dans la plûpart des Egli-
 ses comme en France, à l'exception
 qu'on portoit des branches d'Olivier,
 au lieu de Buis. Celle de S. Marc
 estant la principale, j'y remarquay
 que le Doge y assista avec les Ma-
 gistrats, comme dans les autres Ce-
 rémonies. Il estoit entre les Amba-
 sadeurs de l'Empereur & de Fran-
 ce, vêtu ce jour-là d'une Veste de
 Drap rouge, sous un long Manteau
 de Velours rouge, la Corne ou Bon-
 net Ducal de mesme Etofe bordée
 d'un tissu d'or. Tous les Magistrats
 estoient en Veste de Drap rouge,
 avec une Stole de Velours figuré. Ils

avoient tous de petits Bouquets de Branches de Palme, & la Procession alla le long du Palais en la maniere ordinaire. Estant arrivée au devant de l'Eglise, elle s'arresta avec toute l'Assemblée pendant qu'on disoit les Prieres accoustumées, Attollite portas. La Musique estoit sur un grand Corridor, en dehors de l'Eglise, au dessus du Portail. Dans le temps de ces Prieres qui durcrent un quart-d'heure, on laissa envoler de ce Corridor quantité de Pigeons avec du clinquant, & du papier de diverses couleurs attaché à leurs plumes, & à leurs queuës. On en lâchoit sept ou huit à la fois de moment en moment, jusqu'à ce que la Procession fut entrée dans l'Eglise; on lâcha aussi plusieurs petits Oiseaux, & on jeta encore quantité de Pastes sucrées qu'on nomme icy Bozzolai, & qui

sont les petits Gâteau de Venise ; ces Pigeons & ces Oiseaux , ayant les plumes embarassées , ne peuvent voler bien loin , & je vous laisse à penser la foule du menu Peuple qui tâche à les attraper. Un Pigeon se vint sauver sur l'épaule d'un Conseiller auprès duquel j'estois , & je pris occasion de luy dire que c'étoit un signe de la clémence , & de la douceur qui accompagnoit ses jugemens. On prétend que l'origine de cette coûtume , vient de ce que Noé ayant lâché une Colombe hors de l'Arche , pour voir si les eaux du Déluge diminueoient, elle revint avec une branche d'Olivier à son bec ; & à cause des branches d'Olivier dont on se sert aux Rameaux, on a introduit cet usage pour en conserver la mémoire. Ce que j'ay remarqué encore de particulier, c'est qu'au lieu qu'on chante ordinaire-

ment la Passion à trois Personnes , icy on la chante à trois Chœurs de Musique. Le premier Chœur qui chantoit le narratif, & les paroles de l'Evangile , estoit composé de quatre Personnes. Cela me fit souvenir des quatre Evangelistes dont nous tenons la connoissance que nous en avons. Le second Chœur estoit de trois Personnes , qui chantoient les paroles que le Fils de Dieu disoit luy-même , & l'union de leurs Voix représentoit assez bien l'unité d'un seul Dieu en trois Personnes. Le troisième Chœur estoit de quantité de Voix , & recitoit les paroles des Juifs & de la Sinagogue , à cause peut-estre du grand nombre de Peuple qui vouloit la mort du Sauveur du Monde.



CONCIERI que l'on fait la Semaine - Sainte , pendant les Prieres de Quarante heures.

L'on appelle Conciери à Venise, les appareils & ajustemens qu'on fait dans certaines Eglises, lors qu'il y a quelques Festes solempnelles, ou expositions célèbres du Saint Sacrement. Ceux qu'on a faits dans dix ou douze Eglises de cette Ville, les Dimanche, Lundy & Mardy saint, pour les Prieres de Quarante-heures, estoient des plus riches; & voicy comme ils se font.

On bouche toutes les Fenestres de l'Eglise; on la tend de noir ou de violet, & on peint & applique sur cette Tenture quantité de Figures de la Passion, & autres desseins blancs & dorez, mais tristes & lugubres suivant le temps. A l'endroit du Maître-Autel on dresse un Théâtre qui tient toute la largeur du

Chœur, s'éleve jusque dans les Voûtes, & peut avoir quatre ou cinq toises de profondeur. Ce Théâtre est rempli de Décorations, & de Figures de toile & de carte peinte, avec une grande abondance de Cierges & de Lampes qui éclairent toute l'Eglise. Pendant les trois jours que durent les Prières, on chante par reprises divers Motets en Musique, avec Chœurs de Voix & de Simphonie. Des Religieux y viennent prescher, & la plupart montent sur ces Théâtres, où ils paroissent comme des Anges du Ciel qui recitent des Comédies spirituelles. Je feray seulement la description de trois ou quatre des plus beaux Concieri, & par là vous pourrez juger des autres. Je suis bien aise de vous prevenir auparavant en leur faveur; car ne vous persuadez-pas qu'ils soient de la maniere des Pa-

radis que l'on voit chez les autres Nations. Les Italiens ont bien un autre goust, & ne pourroient pas regarder des Figures, & des Décorations si mal ordonnées.

Celuy de la Parroisse de S. Fere-mie, représentoit toutes les miseres auxquelles nous sommes sujets en cette vie, & ce que nous devons faire pour n'y point succomber. On voyoit d'un costé une Ville attaquée, un Combat sanglant, plusieurs Maisons en feu, une Mine qui faisoit sauter la pointe d'un Bastion, & tous les Peuples qui fuyoient & se sauvoient de cet horrible carnage. La Figure dominante représentoit la Guerre. C'estoit un Homme armé, qui tenoit une Epée nuë d'une main, & une Torche ardente de l'autre, pour montrer que la Guerre met tout à feu & à sang. Du même costé & un peu plus loin,

estoyent plusieurs Personnes de tout sexe , & de tous âges , qui paroissent dans la dernière misere , les femmes se desesperant de n'avoir pas dequoy donner à leurs Enfans , & ces petits Innocens attendrissant le cœur de leurs Meres par leurs larmes , & par leurs cris. La principale Figure estoit la Pauvreté ; elle n'avoit que la peau & les os , & tenoit pour se sustenter des Ravcs , & quelques méchantes Racines. De l'autre côté on voyoit une Ville renversée , & la plûpart des Habitans accablez sous les ruines. Au milieu de tout ce Débris , estoit un Homme fort & vigoureux , qui representoit le Tremblement de Terre. Il estoit à demy enterré dans une Caverne , avoit les jouës enflées & le visage boursouflé , & par le vent qu'il faisoit de sa bouche & de son nez , il causoit tout ce désordre. Derriere

&

& dans le fond, on avoit placé la Peste. C'estoit une Femme languissante, ulcérée, & abandonnée de tout le monde. Elle avoit une Beste ravissante à ses pieds, & estoit environnée de quantité de Malades, dont les uns expiroient sans secours, les autres se bouchent le nez, & les corps servoient de pâture aux Bestes de la Campagne. Au milieu de tous ces fleaux de la Justice divine, paroissoit la Penitence sous la figure d'une Femme à genoux, la veue attachée sur le S. Sacrement qui estoit placé dans un Ciel tout au haut de la Voûte, parmi les Anges & les Chérubins; & par cette action, elle nous exhortoit aux Prières & aux Oraisons. Elle estoit vêtue simplement, pour nous marquer la modestie. Elle tenoit une Discipline d'une main, & un Poisson de l'autre, pour faire voir la mortifi-

May 1683.

D

cation de la chair, & le jeûne de l'Eglise; & sembloit vouloir dire ces paroles de S. Luc. Si pœnitentiã non egeritis, omnes similiter peribitis. Si vous negligez de faire penitence, vous perirez tous de la même manière.

Celuy de Saint Moïse, nûtre Paroisse, représentoit l'adoration que nous devons rendre à la Sainte Eucharistie. Dans le Ciel estoit le S. Sacrement au dessus d'un Monde, soutenu par les quatre Evangelistes. Un peu plus bas la Vierge estoit portée en l'air par des Anges, & au dessous les Apostres dispersez sur la Terre. Au plus haut du Ciel, on voyoit encore Dieu le Pere qui tenoit les bras, & sembloit appeller tout le monde à luy. Tout estoit mystérieux. Les Evangelistes qui tiennent le Monde au Ciel, nous donnent assez à connoître que nostre

place nous y est réservée, si nous nous nourrissons de ce Pain sacré qui est au dessus, dont ils nous ont donné la connoissance. Les Apôtres signifient les Pasteurs qui preschent sur la Terre, & enseignent cet adorable Mystere; & la Vierge, qui se rencontre entre Dieu & les Hommes, n'est ainsi placée qu'afin que nous implorions son assistance, & que nous la trouvions en chemin pour interceder en nostre faveur.

A Saint Luc, autre Paroisse, estoit représentée la Troupe des Israélites que Moïse conduisoit dans la Terre promise. On les voyoit sortir de leurs Tentes, & c'estoit dans le temps qu'ils estoient piquez des Serpens, dont la morsure les faisoit mourir sur le cham. Au milieu paroissoit Moïse, qui avoit fabriqué le Serpent d'airain par le commandement de Dieu, & ce Serpent d'ai-

rain avoit une telle vertu, que celuy qui le regardoit avoit un vray regret de ses fautes, guérissoit au même instant. C'est ce qu'il leur disoit par ces paroles prises du Livre des Nombres, Qui percussus aspererit vivet. Celuy de vous autres qui sera mordu, n'a qu'à regarder icy, il sera guery. Le S. Sacrement estoit aussi dans un Ciel au dessus & tout au haut de la Voûte.

Saint Lazare, autrement les Mendicantes, Hôpital célèbre, avoit fait faire trois Pyramides de Charpente hautes de quatre à cinq cens toises, toutes ornées de Dorures, & remplies de Fleurs, d'Argenterie, & de plus de six cens Cierges. Le S. Sacrement estoit placé au haut de celle du milieu dans un Ciel de nuages.

Saint Cantian, Paroisse, avoit fait faire une Décoration fort sin-

guliere. Ce n'estoit qu'un grand Soleil tout éblouissant de lumiere, au milieu duquel estoit le S. Sacrement. Les rayons du Soleil remplissoient toute la largeur & hauteur du Chœur.

S'il y a de l'esprit, & de l'industrie dans ce que vous venez de lire, il y a de la magnificence dans ce qui va suivre, je veux dire dans les Processions du Jeudy, & du Vendredy Saint, où la Cire est si peu épargnée, qu'on tient qu'il s'en brûle plus à Venise durant ces deux jours, qu'en tout le reste de l'Italie durant une année entiere. Je veux croire que cela n'est pas vray à la lettre, mais au moins approche t'il bien de la verité. Je commence par celles du Jeudy-Saint; & comme ce ne sont que les Ecoles qui y vont, il faut auparavant vous dire ce que c'est.

SCOLE, ou Ecoles de Venise.

Nous appellons à Venise Ecoles (Scole) ce que l'on nomme ailleurs Confrairies. Il y en a de Marchands & d'Artisans comme à Paris, & il y en a aussi de devotion. Ce qui est de singulier, c'est qu'elles ne se font point dans les Eglises. Ce sont des Lieux separez où l'on dit la Messe, & où l'on se trouve les jours de Festes. Il y en a environ deux cens cinquante ou trois cens dans toute la Ville, & elles sont toutes peintes, dorées, & lambrissées. Les principales ont une grande Salle par bas, un Etage de la même grandeur au dessus, où l'on dit la Messe, une Chambre à costé pour tenir les Assemblées, & quelques petits Cabinets. Elles sont toutes fort propres, & celles que l'on nomme les six grandes sont si superbes, qu'il est difficile d'en concevoir la beau-

té à moins que de les voir. Je vais
 les nommer toutes six , suivant
 qu'elles me viendront dans la mé-
 moire. La premiere qui est celle de
 S. Roch , surpasse les plus beaux
 Palais. De la Salle d'en bas , qui
 est d'une grandeur prodigieuse , l'on
 monte sur un grand Perron qui con-
 duit au premier Etage par un Escal-
 lier de 15. à 18. pieds de largeur.
 Sur la Menuiserie sont plusieurs fi-
 gures en reliefs , d'une maniere bi-
 zarre & grotesque , mais d'une déli-
 catesse qui peut passer pour un Chef-
 d'œuvre. Elle est toute peinte des
 plus beaux Ouvrages du Tintoret,
 & on l'appelle , Il non plus ultra
 delle maraviglie , c'est - à - dire ,
 qu'il ne faut plus rien voir après
 cela. La seconde , est celle de Sainte
 Marc. La Façade est toute de Mar-
 bre, elle est peinte en dedans , du
 Georgeon , du Tintoret , du Bordon,

& autres excellens Peintres. La troi-
 sième, celle de la Misericorde, n'est
 pas encore achevée. La Salle du rés-
 dechaussée est si grande, qu'il y a
 vingt-quatre grosses Colomnes au
 milieu pour en soutenir le Plafond.
 La quatrième, celle de la Charité,
 est toute dorée & peinte du Titien,
 Bellino, Palme, & autres. La cin-
 quième, celle de S. Jean, est toute
 enrichie de Marbre, & peinte com-
 me les autres; & la sixième, est
 celle de S. Salvateur ou S. Sauveur,
 qui est aussi des plus belles. Il y en a
 encore de considérables, comme cel-
 les de la Passion, & celle de Saint
 Fantin. Toutes ces grandes Ecoles
 sont de dévotion. Elles ont abon-
 dance d'Argenterie, d'Ornemens, &
 de Reliques; & comme elles sont
 extraordinairement riches, elles ma-
 rient tous les ans certain nombre de
 pauvres filles, ou les dotent pour en-

trer dans des Convens. Ce sont des Citadins , & Marchands qui les administrent , & on appelle les Chefs , Gardiens , & Sous-Gardiens.

Processions du Jeudy-Saint.

Le Jeudy Saint , les huit Ecoles que je viens de nommer , viennent en Procession les unes après les autres dans la Place de Saint Marc. Elles en font le tour , entrent dans l'Eglise , puis s'en retournent. Voicy l'ordre que chacun tient.

D'abord viennent environ quatre cens Hommes avec de gros Flambeaux de Cire blanche de six pieds de long , pesant douze à quinze livres (j'entens selon les mesures & poids de France.) Ils vont deux à deux , avec un pareil nombre d'autres Personnes , qui portent chacune une Lanterne ou Phanal , & marchent entre chaque Flambeau , en :

D 5

sorte que l'on voit un Flambeau & un Phanal alternativement. Ils sont tous vêtus, tant les uns que les autres, d'une Robe de Serge, blanche ou noire selon les Ecoles, avec un grand capuçon pointu de deux pieds de haut, qui leur pend derrière la teste. Quelques-unes de ces Processions ont une si grande quantité de Lanternes, qu'ils en font un troisième rang. Ces Lanternes sont attachées au bout d'un baston, comme celles des Paroisses de Paris, lors que l'on porte le Viatique aux Malades, mais elles sont quatre & cinq fois plus grandes, toutes de verre & bois doré, avec un grand nombre de Bougies dedans. La diversité qui s'y rencontre est quelque chose d'agréable; & comme l'on est icy au milieu de la Verrerie, on s'étudie à en faire de toutes les manières. Il y en a en formes d'Estoi-

les, & de Soleils à plusieurs rayons, qui ont jusqu'à six pieds de diamètre, & il faut qu'un Homme ait extrêmement de la force pour les pouvoir porter. Les verres, qui en sont tous façonnés, tiennent avec du fer & du plomb-doré, & sont disposez de telle sorte, qu'ils renvoyent des rayons qui petillent, & jettent de la lumière de toutes parts. D'autres sont faites en forme de Roses; & ne sont pas moins grandes que les premières; d'autres en Pleine-Lune, en Croissans, & en Comètes; d'autres, en Pyramides de six à sept pieds de haut; d'autres, en Croix, en Globes, en Cylindres, en Octogones, & quantité d'autres figures fantastiques, qui se peuvent mieux penser que décrire. Il y en avoit une en Pélican de six pieds de haut, les aîles éployées, qui se piquoit l'estomac, & représentoit assés

bien la charité que l'on pratique dans ces Ecoles. Au milieu de tous ces Flambeaux & Lanternes, marche la Baniere, & ensuite la Croix, qui est toute de bois avec un Christ de quatre pieds de haut couvert d'un Crespe, à travers lequel on le voit. Au dessous des pieds du Christ & par dessus le Crespe, est un bouquet de fleurs gros comme le foids d'un demy muid, & c'est icy où les Confreres se piquent à qui en aura de plus belles; l'on en voyoit de toutes sortes, mesme de Tulipes, de Roses, & d'Ouilliers. Il y en avoit un de fleurs blanches, en forme de teste & os de mort; il envoyoit une odeur merveilleuse, attiroit la veüe de tout le monde par sa beauté, & jamais on n'a envisagé la Mort avec un si grand plaisir. Au devant de cette Croix, vont les Battuti qui se flagellent par reprises, & mar-

chent à reculons, ayant toujours la
 veüe attachée sur le Christ (car
 vous remarquerez, qu'au lieu qu'à
 Paris quand on porte la Croix le
 Christ regarde le Clergé, en Italie
 on la tourne tout au contraire) il
 y en a toujours un, deux, ou trois à
 chaque Proseffion. Ils sont vêtus d'un
 Habit de Penitent, noir & lugubre,
 & ont la plûpart les jambes nues
 ainsi que les pieds; mais pour le vi-
 sage, ils l'ont tous couvert. Ils se
 découvrent le dos depuis le dessus
 des épaules jusqu'à la ceinture, &
 tiennent avec les deux mains un
 gros paquet de longues cordes noüées
 par les bouts en forme de discipline,
 dont ils se frappent le dos de toute
 leur force par dessus l'épaule droite,
 & la gauche alternativement, &
 vont ainsi cinquante ou soixante pas
 sans cesser, puis se reposent quelque
 temps pour reprendre haleine, & re-

commencent ensuite de la même sorte. Il y a des Gens à costé d'eux avec des pots de vinaigre, dans lesquels ils trempent leurs Disciplines, & le bruit des coups qu'ils se donnent, se fait entendre de la moitié de la Place. Ils ont le dos tout rouge & écorché, & leurs Habits & jambes paroissent une boucherie par la quantité de sang qui réjallit & ruisselle de tous costez. Après la Croix, suivent les Reliques qui sont portées sur des Brancards tous couverts de Fleurs & de Cierges. Il y en a quatre ou cinq à chaque Procession; & derrière chacune, on porte un Baldaquin, que l'on nomme Ciel ou Dais en France, dont les Bastons sont d'argent. Aux deux costez des Reliques, vont encore diverses Personnes, dont les uns ont des Flambeaux, & les autres de grands Chandeliers d'argent de six pieds

de haut , avec des Flambeaux à quatre manches au lieu de Cierges. Ces Chandeliers n'ont point de pieds ils sont portez au bout d'un long baston , & atteignent jusqu'au premier étage des Maisons. Ensuite , va la Musique qui n'est que de Voix sans Instrumens , & qui est composée de Prestres & de Séculiers , ces derniers ayant des Surplis , & leurs Rabats de Point par dessus. Le Clergé suit , puis le Gardien , le Sous-Gardien , & tous les Confreres chacun un Flambeau à la main. Ils sont tous vêtus proprement , avec de grandes Robes de Serge blanche ou noire selon les Ecoles , & ont des Ceintures, avec des Houpes & Campanes pendantes jusqu'à terre , de grands Capuchons pointus , & des pieces d'étoffe de couleur sur l'estomach , qui font la distinction des Confraternitez. La Procession entre

en cet ordre dans l'Eglise de Saint Marc, passe par une Porte, & sort par une autre, après s'estre arrestée quelque temps pour voir le Sang miraculeux de Nostre Seigneur, que le Primecier montre avec d'autres Reliques du haut d'une Tribune, en faisant tourner par trois fois autour de cinq Flambeaux allumés, une petite Bouteille de verre qui le renferme, en sorte que tout le monde le peut voir distinctement à l'opposite de la lumiere. C'est dans ce moment que les Battui redoublent leurs coups, & font retentir le bruit parmy les acclamations de tout le Peuple qui est en si grande foule, qu'il arrive quelquefois que plusieurs Personnes sont étouffées dans la presse. Après qu'une Procession est sortie, une autre revient. Les huit ont duré cette année six heures de temps à passer, depuis le Soleil couché.

ché, c'est-à-dire, environ sept heures de France, jusqu'à une heure après minuit. Toute la Place de S. Marc estoit remplie de monde. Avant que de passer outre, il faut vous dire quel est ce Sang miraculeux, qui donne lieu à cette grande Cérémonie.

**Histoire du Sang miraculeux
conservé dans l'Eglise de
Saint Marc.**

En l'année 787. habitoit un Chrétien dans la Maison d'un Juif à Bérïto, Ville de Syrie. Ayant changé de demeure, il laissa sans y penser une Image de Nostre-Seigneur attachée contre le Mur. Un autre Juif venant loger en cette Maison, ne songea pas à l'oster, à cause qu'elle estoit dans un lieu obscur, ce qui fit qu'un de ses Confreres l'ayant apperceüe, crüt qu'il la gardoit en cachete, & qu'il professoit secre-

ment la Religion Chrestienne. Aussi-
tost il le dénonça aux autres Juifs
qui vinrent chez luy, le chasserent
de leur Assemblée, & emporterent
cette Image dans leur Sinagogue, en
résolution de luy faire les mêmes op-
probres que leurs Ancestres avoient
fait au Sauveur du Monde mesme.
Ils la prirent donc, la fustigerent,
la mirent sur une Croix, cracherent
au visage du Christ qu'elle repré-
sentoit, & luy percerent le costé
avec la pointe d'un Canivet. Dans
ce moment le Ciel se couvrit d'un
épais nuage, un grand bruit se fit
entendre dans les airs, le Tonnerre
gronda de toutes parts, la terre
trembla sous leurs pieds, & une
Fontaine de sang & d'eau coula du
costé de cette Image. Les Juifs fort
épouvantez, recueillirent ce sang
& cette eau, & voulurent éprouver
s'il avoit la puissance de faire des

miracles, comme ils l'avoient entendu dire aux Chrestiens. Ils firent venir des Boiteux, des Aveugles, des Hidropiques, des Paralitiques, & autres Malades, qui aussi-tost recouvrerent leur santé. Ils furent touchez, & se convertirent; & dans la suite on fit une Eglise de leur Sinagogue. On y conserva cetté eau & ce sang, dont l'on remplit quelques petites Phioles de verre pour faire présent à divers Princes Chrestiens. Au commencement du troisiéme Siécle, la République de Venise s'estant liguée avec Baudouin Comte de Flandres, & divers autres Princes, & ayant pris Constantinople, trouva une de ces petites Phioles avec plusieurs autres Reliques qu'elle a conservées jusqu'à présent.

Processions du Vendredy-Saint.

Le Vendredy-Saint est bien plus celebre que le Jendy, à cause du grand nombre de Processions. Toutes les Paroisses en font, & vont dans les principales ruës de leur Quartier. Il y a icy soixante & douze Paroisses, ce qui fait qu'il y a peu de ruës où elles ne passent. Toutes ces ruës sont éclairées de deux Flambeaux de Cire blanche à chaque Fenestre; & il n'y a point de Gens si pauvres qui n'en mettent du moins un. Outre cela, plusieurs font encore de petites Illuminations de Lampes de verre, blanches, jaunes, rouges, vertes, bleuës, & d'autres couleurs. Ces Illuminations représentent des Chapelles, des Crucifix, des Bouquets de fleurs, &c. Les Processions commencent & finissent à mesme heure que les Ecoles de la

veille ; & parce qu'il y en a plusieurs en même temps , la grande quantité de Flambeaux qui y sont , joint à ceux des fenestres , fait que le Ciel paroist tout en feu pendant cinq heures. Ce qu'il y a de plus beau , c'est la Place de S. Marc. Elle est presque aussi grande que la Place Royale de Paris , environnée de Palais , & de grandes Maisons de trois costez. L'on allume à chaque fenestre , tant du premier que du second Etage , deux gros Flambeaux de Cire blanche de quinze à vingt livres chacun ; l'on en met tout de même à l'Eglise de S. Marc qui fait la quatrième face , & l'on en met encor tout autour de l'Horloge qui se voit d'un des coins , pour observer la cimetière. L'on y voit aussi clair qu'en plein jour , & la grandeur de ces Flambeaux a quelque chose de maje-

stueux. Huit ou dix Paroisses viennent faire le tour de cette Place, après avoir esté dans leurs Quartiers. Voicy l'ordre de leur Marche. On voit d'abord plusieurs Artisans, qui portent chacun un grand Flambeau de Cire blanche que la Paroisse leur fournit ; il y en a jusques à trois cens aux plus grandes, & deux cens ou cent cinquante aux plus petites. Il y a aussi quelques Lanternes. Après vient une grande Croix de bois, couverte & garnie de fleurs, précédée de quelques Battuti qui se flagellent, & marchent à reculons comme je vous ay dit, parmi lesquels je vis une Femme qui se disciplinoit comme les autres. Plusieurs personnes suivent avec des Cierges, puis la Croix d'argent de la Paroisse, la Musique, les Prestres, & le Curé qui porte le S. Sacrement couvert d'un Crespe noir (suivant un

ancien usage observé de tout temps.)

Quatre ou six des principaux de la Paroisse portent le Dais ; on voit tout autour plusieurs de ces grands Chandeliers d'argent , avec des Flambeaux portez sur des bâtons comme ceux des Ecoles. En suite va le Prédicateur du Carême accompagné d'un autre Religieux , & à la fin les Paroissiens deux à deux ; les Nobles & Citadins d'un costé , & les Marchands & Artisans de l'autre , ayant chacun un gros Flambeau à la main. Il n'y a pas moins de cinq à six cens Paroissiens qui accompagnent les plus petites Paroisses , & les grandes en ont jusques à huit & neuf cens , peu de Personnes ne'gligeant de s'y trouver ; & par là vous pouvez vous figurer quelle abondance de cire.



Cerémonie du jour de Pasques,
& Dimanche d'après Pasques.

Le jour de Pasques, le Doge, les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roy de France, & les Sénateurs, allerent à la grand' Messe de Saint Marc, qui fut chantée à six Chœurs de Musique. On avoit exposé sur l'Autel les principales Pieces du Trésor. Tous les Magistrats avoient pris leurs Habits d'Été, qui est le même que celuy d'Hiver, à l'exception qu'il n'y a point de fourrure. Le Chancelier Grand estoit vêtu tout de Velours rouge, Habit qu'il ne met que dans les grandes Cerémonies; & le Procureur qui estoit à costé de l'Autel, comme Gardien du Trésor, estoit vêtu de Velours rouge tout de même, avec la Stole d'Etoffe d'or, comme ayant esté Ambassadeur pour la République.

La Feste de S. Marc, un des Pa-
trons

trons de Venise, s'est rencontrée cette année au Dimanche d'après Pâques, appelé Quasimodo. Tous les Paroissiens allerent en Procession dans leurs Quartiers. Les grandes Ecoles vinrent aussi rendre leurs devoirs, suivant la Coutume, au Doge, au College, & au Senat. Elles vont en Procession à une heure avant midy, avec leurs Reliques, leurs grands Chandeliers, & quantité de Violons; les Confreres sont vêtus en Robes & Cappes. Il y en a soixante ou quatre-vingts à chaque Ecole, qui portent de grands Bassins d'argent de deux à trois pieds de diametre, dans lesquels sont quantité de Fleurs & de Cierges peints & dorez. Sur chacun de ces Cierges est écrit le nom de celuy à qui ils le vont présenter. Il y en a un pour le Doge où est le Cartouche de ses Armes, un pour l'Ambassadeur de l'Em-

May 1683.

E

pereur , un pour l' Ambassadeur de France , un pour le Primicier de S. Marc , un pour le Chancelier Grand , & les autres pour les principaux Magistrats , & pour les Officiers du Doge. A la Procession de l'Ecole de S. Marc , on observe un usage particulier en ce Lieu. Un Homme vêtu de rouge , porte au bout d'un bâton le Lion ailé de S. Marc , qui est de bois doré ; il va au milieu de la Procession , & durant tout le chemin , il fait danser ce Lion & saute aussi luy-mesme au son de plusieurs Trompetes qui l'accompagnent , & tout le menu Peuple court après , en criant continuellement , Viva San Marco , Vive Saint Marc.

L'Eglise Cathédrale & Patriarcale de Venise , est dédiée à Saint Pierre , & est à une des extrémités de la Ville. Les Prédications se font à 11 du matin , & finissent à midy,

mesme aux Dimanches, & aux jours de Festes. Le Dais qui est sur la Chaire des Prédicateurs, est extrêmement grand pour baisser la voix; & dans les grandes Eglises, on tend encore une grande Toile à la mesme hauteur qui s'étend au dessus de tous les Auditeurs, afin que la voix descende toujours, & que l'on entende de loin. Ils méditent, & parlent fort sur le Crucifix, & commencent par un Ave Maria; puis ayant fait un petit exorde, ils expliquent la premiere Partie de leur Discours qui dure environ trois quarts d'heure. Cette premiere Partie finie, ils incitent à faire la charité pour quelque Parement d'Eglise, ou autres necessitez, ou pour quelque Famille ruinée; & entre dans leur seconde Partie, qui ne dure qu'un quart d'heure. Cette derniere Partie n'est proprement qu'une In-

struction familiere & de conversation. Ce sont ordinairement des Religieux qui preschent, & plusieurs y excellent. Cet Avent dernier il y eut un Jesuite qui réussit avec un aplaudissement general. Il estoit aussi suivy que le Pere Bourdalouë l'est à Paris.

Il y a dans cette Ville sept Eglises dédiées à des Saints de l'Ancien Testament, ce qui est fort particulier. Je croy qu'il n'y a aucune Ville qui en ait en si grande quantité. Ce sont S. Jeremie, S. Zacharie, S. Samuel, S. Moïse, S. Daniel, S. Job, & S. Simeon Prophete. Voila, Madame, ce qu'a aujourd'huy de particulier à vous écrire vostre &c.

CHASSEBRAS DE CRAMAILLES.

A Venise ce 1. May 1683.

Monfieur Rollin, & Monfieur

de Blanpignon Chefciers, Curez de S. Mederic de Paris, touchez des desordres qui naissoient du partage & de la division de leur Cure, ont consenty, sous le bon plaisir du S. Siege & de leurs Superieurs, qu'elle soit réunie à perpetuité en la personne du dernier survivant, ayant reconnu que depuis plus de deux siecles, il y a toujours eu des troubles & des contestations entre les deux Curez de cette Paroisse, & pour donner dés-à-present la paix à cette Eglise, ils ont jugé à propos qu'en attendant la réunion actuelle de leur Curé, l'un d'eux s'abstienne de ses fonctions, sans préjudice néanmoins de son titre & de sa qualité, comme aussi de la mesme place aux Offices du Chapitre & en toutes les assemblées de la Paroisse, & des fruits

& revenus de la Cure, qu'ils ont évalués & liquidés entr'eux à l'amiable, & que l'autre ait seul l'administration des Sacremens & toutes les fonctions de la Cure. Le Chapitre de l'Eglise de Paris, Collateur de ces Benefices, a consenty à cette réunion aux clauses portées par le Concordat qui fut fait & signé le 4. du dernier mois en présence de tous les anciens Marguilliers & d'un grand nombre de Personnes de qualité. On est allé à Rome pour avoir l'agrément du Pape, & Monsieur Rollin ancien Curé s'est déjà retiré au lieu où il a des Benefices considérables, ayant cédé toutes les fonctions Curiales à Monsieur de Blampignon, Docteur en Theologie, Homme fort celebre par ses Prédications. Ainsi après la mort d'un des deux

Curez, il n'y en aura plus qu'un à perpetuité, ce qui est tres-grand bien pour cette Eglise.

Le Samedy 8. de ce mois, le Chapitre Provincial de la Province de S. Loüis de l'Ordre des Freres Prescheurs, fut tenu icy au Convent de Saint Honoré du mesme Ordre, & le Pere Mousset qui en est Prieur, y fut élu Provincial avec applaudissement, ainsi que le Roy avoit témoigné le souhaiter. C'est pour la troisième fois qu'il exerce cette Charge. Son merite n'est pas seulement connu dans cette Province, mais dans toute la France, où il a esté Commissaire Apostolique pour le reglement des Convents de l'Ordre.

Je vous appris il y a un mois la perte que la Ville de Metz avoit faite en la personne de Mon-

sieur de la Guillonniere, son Maître Echevin. Comme il a fallu luy choisir un Successeur, on en a nommé trois selon la coûtume; & parmy ceux qu'on a proposez, la pluralité des voix l'a emporté pour Messieurs de Givry Lieutenant de Roy de Metz, Jeoffroy l'Assesseur, & Poutet, Lieutenant Particulier, & Subdelegué de Monsieur l'Intendant. Sa Majesté s'estant declarée en faveur de ce dernier, il fut receu le troisième de ce mois avec les ceremonies accoustumées. C'est un parfaitement honneste Homme.

Ma derniere Lettre vous fit part d'une Avanture, moitié en Vers & moitié en Prose, dont vous m'avez témoigné avoir esté fort contente. En voicy une autre qui est toute en Vers, & que vous lirez avec plaisir, quand

vous apprendrez que Monsieur Diéreville en est l'Auteur. J'entens Auteur des Vers, & non pas de l'Avanture, car il proteste, comme témoin oculaire, qu'elle est véritable dans toutes ses circonstances. Elle a fait bruit parmy les Personnes du plus haut rang, & vos Amis de Province feront d'un goust difficile à contenter, s'ils ne la trouvent agreablement contée.



E J



LE CHIEN

DANS UN PUIITS.

Vous me demandez des Nou-
velles,

*Ecoutez, belle Iris, en voicy des plus
belles.*

Certain Homme à petit Colet,

Que je nomme l'Abbé folet,

Disant l'autre jour son Breviaire

A la lueur de la Lune fort claire,

*Avec un autre Abbé, mais Abbé de
grandeur,*

Il arriva que par malheur

*Le Chien de mon Folet, encor jeune
& folastre,*

Voyant du haut d'un môt de plâtre

La Lune luire dans un Puits,

S'y jetta croyant l'aller prendre,

Mais il fut luy-même bien pris
 Quand il n'y trouva pas ce qui l'y fit
 descendre ;

Ce qu'il y trouva fut de l'eau
 Cent fois plus qu'il n'en pouvoit
 boire ,

Mais, ce n'est pas, Iris, ce qui finit
 l'Histoire.

Vous allez entendre le beau.

Mon Abbé sans façon s'ageance
 dans le Seau ,

(Ce que l'on aura peine à croire)

Pour aller retirer son Chien ,

Sans vouloir examiner rien

Sur ce qu'en téméraire il ose.

L'autre Abbé fortement s'oppose

A son extravagant dessein ,

Et refuse tout net de luy prêter la
 main ;

Mais malgré tout il s'abandonne,

Et se laissant couler en bas ,

Voyons, dit-il, si vous ne pren-
 drez pas.

Le soin de sauver ma Personne.

Il eut pitié de luy; comme il dégrin-
goloit,

Il saisit le cordeau dont il s'entor-
tilloit,

Pour le soutenir dans sa chute,

Mais pourtant il fit la culbute

Bien plus viste qu'il ne vouloit.

Il falloit avoir la main forte

Pour retirer le Sceau, la Beste, & le
Galant.

Et quoy que nostre Abbé qui tiroit,
soit fort grand,

Il est foible de reins, en sorte

Que d'en venir à bout en vain il
entreprend,

Sous un fardeau si lourd il succombe,
il se rend.

Tout ce qu'en ce trouble il peut
faire

Tandis qu'au fond du Puits l'autre se
desespere,

C'est de crier, viste, au secours,

A moy, je n'en puis plus, ô Ciel,
quelle misere !

Il avoit beau crier, on n'en enten-
doit rien,

Sa voix estoit effeminée.

L'Abbé du Puits cependant, & son
Chien,

Alloient souffrir tous deux la mesme
destinée,

Lors qu'un Laquais, nommé Pi-
card,

Au bruit du grand Abbé s'éveilla
par hazard

Et connut la voix de son Maistre.

Il accourt, & l'Abbé, dès qu'il le voit
paroistre,

Ah Picard, luy dit-il, à moy
Viens viste, je me meurs d'ef-
froy.

Helas! au fond du Puits Monsieur
l'Abbé se noye,

Pour l'en faire sortir le Ciel icy
t'envoye,

Prends cette corde, & tire fort,

Pour peu que l'on tarde , il est
mort.

*Picard tire comme un beau diable
Pour retirer ce Misérable ,
Et le pauvre Garçon s'en acquitoit si
bien ,*

*Qu'il l'alloit retirer bien vite
Quand l'Abbé du Puits , luy dit,
Quitte ,*

Je ne ramene pas mon Chien,
Et de ce Puits en vain j'aurois fait
la descente.

*Aussi-tost Picard le contente ,
Le laissant retomber au fond ,
Ayant l'eau rasibus du front.
Il repescha pourtant sa Beste ,
Et se la chargeant sur la teste ,
Il reprit d'une main le Seau ,
Et Picard à l'instant fit un effort
nouveau.*

Pour les tirer tous deux; sa force pa-
rut vaine ,
Le Malheureux manqua d'haleine ,

Comme ils estoient à deux piques de
l'eau.

Son Maistre eut beau crier, Cou-
rage,

Il ne pouvoit en faire davantage.
Et contrainst malgré luy de lâcher le
cordeau

Il les laissa faire naufrage.

Le Maistre & le Valet dans un cha-
grin mortel

Faisoient tous deux des vœux au
au Ciel,

Pour se le rendre favorable,

Mais il estoit inexorable,

Et craignant que l'Abbé ne mourut
en ce lieu,

L'autre dit à Picard, Entretiens
le de Dieu.

Picard obeissant, crie à rompre la
teste,

Monfieur, à Pasques la grand^e
Feste,

Fistes-vous vos Devotions ?

Ah tire moy, Maraut, & puis nous
parlerons,

*Répond le Maistre en perdant
patience.*

*Dans cet état sa conscience
Leur tenoit tres-fort à l'esprit,
Et tous deux s'efforçant à faire plus
de bruit*

*Afin d'avoir de l'assistance,
Quoy qu'il fust bien près de minuit,
Heure à dormir dans un profond si-
lence,*

*Tout le monde en sursaut à leur cris
s'éveilla,*

*Et chacun alla voir ce que l'on fai-
soit-là.*

*On trouva Picard en posture
Qui tenoit ferme le cordeau
Pour seulement les soutenir sur l'eau,*

*Et l'on voyoit à sa figure
Qu'il n'y pouvoit plus résister.
On le voulut obliger de s'oster,*

*Trois s'offrant à tenir sa place ,
Mais il leur dit , Sauf vostre
grace ,*

*Je sens encor que j'ay du cœur,
J'en ay seul eu le mal, j'auray part
à l'honneur,*

*Aidez - moy seulement , cou-
rage ,*

*Nous les tirerons du naufrage,
Ou j'iray mourir avec eux.*

*Les voila qui tirent des mieux ,
Et l'on entend l'Abbé qui crie , Et
viste , & viste ,*

*Si vous ne tirez tost le courage
me quitte ,*

*Je suis mort , si je tombe encore
cette fois.*

*Mais il se vit aussi-tost pris par
trois.*

*Qui le croyoient mourant tant il pa-
roissoit blesme ,*

*Avec son Chien qu'il tenoit em-
brassé.*

*La crainte & l'eau l'avoient glacé,
C'est ce qui luy causoit cette pâlleur
extrême,*

*On le porta près d'un grand feu
Où se sentant réchauffé quelque peu
On bassina son Lit avec de bonne
'braise,
Et chacun l'y laissa dormir tout à
son aise.*



*Pour me faire écouter je ne pouvois
choisir
Une plus curieuse, & plus rare
Aventure.*

*Quand vous voudrez, Iris, vous
donner le loisir.*

*D'entendre le recit des peines que
j'endure,*

Vous me ferez plus de plaisir.

**Le Party de ceux de la Religion
Prétenduë Reformée continuë**

toujours à s'affoiblir, & quantité
 de Personnes considerables ou-
 vrent les yeux à la verité. Mon-
 sieur le Marquis de Preaux ab-
 jura il y a environ trois semaines
 entre les mains de Monsieur l'Ar-
 chevesque de Paris; & le 2. de
 ce mois Madame de Cleremail-
 lie, Femme de Monsieur Valloi-
 ger, fit la même chose entre cel-
 les du Pere Alexis du Buc Thea-
 tin, à l'issuë de la Controverse
 qu'il fait tous les Dimanches
 avec beaucoup de succez. Elle
 est d'une des plus illustres & des
 plus anciennes Familles de Ge-
 neve.

Le Dimanche 16. de ce mois,
 ce mesme Pere reçut l'abjura-
 tion de Messire Jean de Lescure,
 Gentilhomme des plus anciennes
 Familles du Perigord, & de Ma-
 dame sa Femme, en présence

de plusieurs Personnes de qualité.

Deux autres conversions ont fort chagriné les Prétendus Reformez. Ce sont celles de Mesdemoiselles Anne & Rose de Ramais, filles de Monsieur de Ramais, Ministre à Argenton en Berry, qui s'estant fait instruire dans nostre Religion, abjurerent celle de Calvin le 5. de l'autre mois, entre les mains de Monsieur Courauldin, Curé d'Argenton & Prieur de Vigou au Diocese de Bourges. Un fort grand nombre de Religieux, d'Ecclesiastiques, & d'autres Personnes considerables, se trouverent à cette ceremonie.

Les soins du Roy pour l'avancement de la Religion Catholique ne s'arrestent pas seulement à vouloir ramener les He-

rétiqnes de son Royaume aux véritables sentimens de l'Eglise; il les fait passer jusque dans l'Asie, où de temps en temps il envoie des Missionnaires, choisis dans une Communauté, où ils vivent à Paris sous la direction d'un Supérieur. Ces Missionnaires qui n'ont point encore d'Eglise, ayant pris le dessein de faire bâtir une Chappelle, souhaiterent en même temps que la première Pierre en fust posée par Monseigneur le Duc de Bourgogne, parce qu'ils n'osoient porter leurs pensées jusques au Roy; mais Sa Majesté en ayant eu connoissance, & leur voulant donner des marques entières de sa bonté & de sa piété, ordonna à Monsieur l'Archevesque de Paris d'aller poser cette première Pierre en son nom. La ceremonie

s'en fit sur la fin d'Avril ; & comme l'on avoit fait frapper des Médailles, on en mit une dans les fondemens avec les ceremonies ordinaires. Le 30. du même mois, Monsieur l'Archevesque en alla rendre compte au Roy , accompagné du Supérieur de cette Maison, qui presenta à Sa Majesté une Médaille semblable à celle que l'on a mise dans les fondemens. Il en porta de pareilles à la Reyne, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Monseigneur le Duc de Bourgogne, à Monsieur & à Madame. On en doit aussi envoyer en Asie, pour faire voir aux Princes & aux nouveaux Chrétiens de cette partie du Monde, avec combien de zele & d'affection on s'employe icy à entretenir des Personnes de vertu & de pieté.

pour leur envoyer des Instru-
ctions de temps en temps. Com-
me j'ay déjà fait graver plusieurs
fois le Portrait du Roy, & que la
face de cette Médaille le repre-
sente, je me contente de vous en-
voyer ce qui est gravé dans le
revers. Voicy dans quel ordre
les paroles qu'il contient sont dis-
posées.

D. O. M.

LUDOVICs. MAGN.
VICTOR. PACIF. P. P.
PER FRANCISCUM DE HARLAY
PARIS. ARCH.
DUC. PAREM Q. FR.
PRIMUM LAPIDEM POSUIT
IN SEMIN. MISSIONUM.
AD EXTEROS,
AN. SAL. M. DC. LXXXIII.
IN. XI. S. PONT.

A ce que je voy, Madame,

vous ne lisez point la Gazete de Hollande, puis que vous me demandez l'éclaircissement d'une Histoire de Nerac, qui est cause que quelques Prétendus Reformez ont pris occasion de parler au des-avantage des Capucins. Je ne puis vous le donner plus entier qu'en vous rapportant les termes dont l'Autheur de cette Gazete s'est servy dans ses Nouvelles du 8. d'Avril dernier. Voi-cy le conte qu'il fait dans l'article de Paris.

Les changemens de Religion sont si fréquents qu'on n'en parle presque plus, mais il s'en est fait un il y a quelque temps, qui merite d'être sçeu pour la rareté du fait. Le Pere Gardien des Capucins de Nerac en Guyenne, peu d'heures avant sa mort, appella les Magistrats du lieu, & tous les Moines de son Convent,

vent, & les ayant fait prier d'entrer dans sa Chambre avec cinq ou six Habitans de la Ville faisant profession de la Religion protestante, il leur declare qu'il mourroit dans la croyance des derniers, & avoit un sensible déplaisir de n'avoir pas plûtost fait cette declaration, parce qu'il y avoit longtems qu'il en avoit eu le dessein. Il expira quelque momens apres, & son corps auroit esté mal-traité de ces Moines, si l'Evesque du Diocese n'eût crû que pour cacher cela, il falloit le faire enterrer avec honneur.

Je ne sçay, Madame, si les Prétendus Reformez de vôtre Province ont crû pouvoir tirer avantage d'une calomnie si apparente, mais tous ceux que j'ay veus icy de ce party l'ont regardée comme une plaisanterie de mauvais goût. Il est inouÿ,

May 1683.

F

non seulement qu'un Religieux, mais qu'aucun Catholique ait embrassé la Religion de Calvin dans le moment de sa mort. Si quelqu'un l'a fait pendant sa vie, ç'a esté par un pur esprit de libertinage, & il n'a guere paru d'Apostats, qui après avoir satisfait leurs passions en se mariant, ne soient venus faire penitence, & s'exposer à toutes les peines qu'on a de coutume d'imposer pour reparer de pareils scandales. Ainsi il est aisé de connoître que le Gazetteur de Hollande, qui est Protestant, s'est laissé surprendre par les Calomniateurs de son party, qui luy ont fait croire une imposture qui n'a aucun fondement. S'il avoit voulu inventer un Conte de cette nature, il y auroit cherché de la vray-semblance, & parmy ce

grand nombre de Convents que les Capucins ont dans le Royaume, il en auroit choisy un, dont le Gardien seroit mort effectivement depuis peu de tems. Quelques témoignages qu'on eust pû produire pour faire connoistre la fausseté de l'Histoire, il se fust servy de la raison qu'il a alléguée, que pour étoufer la chose, on auroit fait enterrer ce Pere avec honneur; mais on luy a fait prendre Nérac, pour y placer la Scene de cette ridicule Comédie, sans considérer que le Pere Gardien des Capucins de cette Ville-là, est encore aujourd'huy plein de vie & de santé, & que depuis prés de quatre années consecutives qu'il est Gardien, il n'a pas eu la moindre indisposition. Il s'appelle le Pere Ignace de Bordeaux, & est Fils

& Frere de Messieurs de Tortati, Conseillers au Parlement de Guyenne. La sainteté de sa vie, son zele pour nostre Religion, & l'attachement singulier qu'il a pour son Ordre, le font paroître en toutes ses actions dans un état parfait & consommé. Ce qui a porté quelques Calvinistes à inventer cette Fable, vient sans-doute du ressentiment qu'ils ont contre ce Pere, causé par le zele qui luy a fait acheter les débris de leurs ruines, & convertir en la fabrique de son Convent les matériaux de leur Temple, demoly depuis peu par ordre du Roy. Ce mesme Pere ayant trouvé parmy ces démolitions une assez belle Statuë de la Vierge, qui y avoit esté enterrée il y a un siecle par les Fondateurs du Calvinisme, il a tant fait par ses

soins, qu'avec le secours de Madame la Mere, & de Messieurs ses Parens, qui ont secondé ses pieuses intentions, il luy a fait construire une Eglise, qui est aujourd'huy la devotion de tout le País. L'Ordre des Peres Capucins est si généralement estimé en France, que personne n'a ajouté foy à une si grossiere calomnie. Quoy qu'elle se détruise par elle-mesme, Messieurs les Magistrats de Nérac n'ont pas laissé d'envoyer leur Attestation à Monsieur le Chancelier, sur la fausseté de cette Histoire. Elle est signée par Messieurs du Quesne, Lieutenant General Criminel d'Albret; le Fite, ancien Conseiller; de Goudour, Conseiller Garde-Sceaux; Dauguin, Conseiller, & autres. J'en ay une Copie entre mes mains,

collationnée sur l'Original..

En vous envoyant il y a un mois le Prologue de *l'Amour Berger*, Opéra en Pastorale, qu'une Troupe d'illustres & jeunes Acteurs a représenté ce Carnaval à l'Hôtel de Duras, je vous en promis quelques Airs notez. Ainsi il est juste que je vous tienne parole. En voicy un dans lequel vous reconnoistrez sans peine le génie de Monsieur de la Lande, si estimé de tous ceux qui ont quelque goût pour la Musique. Les Paroles de cet Air estoient chantées par une Bergere,

A I R.

Bergers, qui murmurez de ces
rigneurs extrêmes
Que nous avons souvent pour
vous,

*Ne vous plaignez jamais de nous,
Mais plaignez-nous plutôt nous-
mesmes.*

*Nos plus tendres sentimens
Trouvent toujours contr'eux des rai-
sons trop puissantes ;
Nous ne serions que trop conten-
tes ,
Si nous pouvions toujours contenter
nos Amans.*

Cet Opéra estoit divisé en trois Actes , diversifié par les jalou-
sies ; & par les changemens dont
l'amour estoit la cause. Dans les
deux premieres Scenes, Daphnis
& Philiste s'estant plaints de ce
qu'Aminte leur préféreroit le Ber-
ger Lisandre , & cette Bergere
leur conseillant d'aller se signaler
dans les lieux, où tous les Bergers
du voisinage devoient montrer
leur adresse ce jour-là ; Daphnis

voyant qu'elle s'arrestoit afin
d'attendre Lisandre , expliquoit
sa peine par ces Vers.

*Allez, Bergers, dans ce Bocage,
Vous qui vivez content dans l'Em-
pire amoureux.*

*Les Ris, les Jeux, le badinage,
Sont faits pour les Amans heu-
reux,*

*Je vois dancer Lisandre, il court à
ma Bergere,*

Elle le voit, elle l'attend.

*Quand on voit un Rival content,
Tous les plaisirs ne touchent gué-
re.*

Daphnis s'approchoit d'A-
minte, & s'adressant à elle, il
poursuivoit.

*Ma jalouse fureur s'emporte à des
excez*

Dont vous devez craindre la suite ;
 Ou craignez de nos jeux un funeste
 succès.

Je ne suis plus à moy. dans l'horreur
 qui me presse ,

Je m'abandonne tout-à mon trans-
 port jaloux ,

Je veux sur mon Rival gagner vô-
 tre tendresse ,

Ou l'immoler à mon courroux.

Cette menace étonnant A-
 minte, elle s'en alloit avec Daph-
 nis, sans qu'elle osast regarder Li-
 sandre ; ce qui faisoit dire à ce
 Berger ,

Elle me voit, elle me quitte ,

Je la cherche , elle me fuit ;

On n'aime pas ce qu'on évite ,

On ne hait pas ce qu'on suit.

Un objet sincere & tendre

Peut se laisser d'attendre

Un Amant.

Qui n'a point d'empressement ;
 Mais une Bergere fidelle
 Ne cherche point à se cacher ,
 Lors qu'elle voit auprès d'elle
 Un Berger qui luy fut cher.
 Retournons dans nos Prairies ,
 Revoyons nos Moutons errans.
 Ne pensons qu'à nos Bergeries ,
 N'ayons plus que les soins des cœurs
 indifférens.

Que je seray solitaire !
 Je ne verray que mon Troupeau.
 Eloigné de ma Bergere ,
 Que pourrois-je voir de beau ?



Suspendez un moment vostre onde
 fugitive ,
 Ruissseau, soyez témoin de mon cruel
 tourment ,
 L'Echo vous dépeindra la douleur
 la plus vive.
 Ecoutez sa voix plaintive ,

Coulez plus lentement.

*Ruisseaux, soyez témoin de mon cruel
tourment.*

*Rochers, Arbres, Oiseaux, apprenez
que Lisandre*

Est des Bergers le plus tendre,

Mais il est malheureux.

Autant qu'il est amoureux.

L'Echo répétoit ces quatre
derniers Vers, & Céladon surve-
nant, faisoit entendre ceux-cy.

*Errez à vostre gré dans ce sombre
Bocage,*

Moutons, perdez-vous dans ces

Bois,

Conduisez vous à vostre choix.

*Dans les tristes soupirs où ma dou-
leur m'engage,*

Vous ne connoissez plus ma voix.

*Mon Chien même, ce Chien fi-
delle*

*Me fuit quand ie l'appelle ;
 Tout devient rigoureux
 Aux Amans malheureux.*

Lisandre repétoit ces deux
 derniers Vers avec Céladon , qui
 ensuite luy disoit ,

*Ah , genereux Berger, Berger fidelle
 Et tendre ,
 Je succombe à mon malheur.
 Helas ! mon cher Lisandre ,
 Iris est infidelle, elle m'oste son cœur ;
 Je la suivois , Et mon impatience
 Me faisoit doubler le pas.
 Je l'approche , ie m'avance ,
 Elle me voit, elle ne m'attend pas.
 Tircis estoit avec elle ,
 Il est tendre, elle est trop belle.
 Ah, sans doute it en est charmé ,
 Et ie crains qu'il n'en soit aimé.*

La Bergere:

Moins severe.

*Écouteoit ses propos , & ne répondoit
rien.*

*Je voyois mon Rival , & ne pouvois
l'entendre ;*

Mais son air & son maintien

Ne me disoient que trop bien

*Qu'à son amour l'Ingrate osoit se
rendre.*

*Quel desespoir peut égaler le
mien !*

*De son heureux Tirois elle flate le
Chien ,*

Elle touche sa Houlete ,

Elle touche sa Musete ,

Et par mille détours

*Elle fait ce que font les naissantes
amours.*

**Janot entroit, chantant & dan-
çant , se mocquoit par ces Vers
de ces deux Amans jaloux.**

Eh, comme vous faites tous deux !

l'admire vostre triste mine.
Croyez-vous vous rendre heureux
Avec vostre humeur chagrine ?
Ma foy, pour de vieux Routiers
Vous ne vous y connoissez guère.
Quoy, lors que vos soupirs, écoutez
volontiers,
On sçeu toucher une Bergere,
Vous croyez toujours luy plaire ?
Ma foy, pour de vieux Routiers
Vous ne vous y connoissez guère.
Lors qu'un Objet sçait m'enga-
ger,
Lors que ie sers quelque Belle,
Si ce que ie sens pour elle
Né peut bientost l'obliger
A se montrer moins cruelle,
Je porte ailleurs mes soins, & ie sçay
bien changer.

Lisandre ayant répondu,

Change-t'on de même

L'objet d'un amour extrême ?

Janot repliquoit d'un air en-
joué.

*Si la belle Cloris,
Dont mon cœur est épris,
Reprenoit Philiste,
Et m'ostoit de la Liste
Des Amans chéris,
Je dirois à Cloris,
Nargue de vos mépris.*

Cloris estant entré, Célador
& Philiste se retiroient, & Janot
demeuré seul avec elle, chantoit
ces Vers.

*Que dans ce beau séjour
La vie est différente
De celle de la Cour !
Pour peu qu'un Berger ressente
Les doux transports de l'amour,
La Beauté la plus charmante
Répond du moins à son tour,
On ne voit qu'elle tout le iour.*

*Que dans ce beau seiour
La vie est diferente
De celle de la Cour !*

Cloris ayant répondu,

*Que nostre vie est agrable !
On aime icy sans embarras ;
On ne nous defend pas
De trouver adorable
Un Berger que l'Amour soumet à nos
appas.*

*Que nostre vie est agreable !
On ne nous défend pas
D'aimer ce qu'on trouve aimable.*

Janot & Cloris chantoient
ensemble.

*Bannissons les soupirs ,
Ecartons les alarmes.
Les Fleurs & les Zéphirs
Apprennent aux desirs*

*A quoy servent les charmes.
 Les Fleurs & les Zéphirs
 Apprennent aux desirs
 L'usage des plaisirs.*

Une entrée de Plaisirs faisoit
 l'Intermede de ce premier Acte.
 Après qu'ils avoient dancé, un
 Plaisir chantoit ces Vers.

*Chacun de nous a son partage,
 Et nos soins diférens
 S'accommodent à l'usage
 Des petits & des grands.
 Il est des plaisirs de tous âge,
 Il en est en tous lieux, il en est en
 tout temps.
 S'il en est à la Cour, il en est au Vil-
 lage ;
 Mais les plaisirs les plus charmans
 Sont les plaisirs des vrais Amans.*

Monfieur le Marquis de Gri-

gnan dançoit icy une Entrée
seul, & ensuite un Plaisir badin
chantoit ces Vers.

*Les plus charmans plaisirs
Dégoustent souvent davantage ;
Les plus charmans plaisirs
Veulent un peu de badinage ,
Pour combler les desirs.*

Janot dançoit seul une Entrée
burlesque , qui estoit suivie de la
grande Entrée de plusieurs Plai-
sirs diférens.

Dans le second Acte , Aminte
suivie par tout de Daphnis, ren-
controit Lisandre qui luy appre-
noit que ses Parens consentoient
qu'elle se donnast à luy. Cette
Bergere , à qui Daphnis reïteroit
tout bas les menaces de perdre
Lisandre , si elle luy faisoit con-
noistre qu'elle l'aimast, se tour-

noit du côté de Daphnis sans oser répondre à son Amant; ce qui faisoit dire à Lisandre apres quelques plaintes.

Elle me fuit, mes soins sont superflus.

Ah, qu'il est cruel quand on aime,

Et qu'on estoit aimé de mesme,

Qu'il est cruel de voir qu'on ne l'est plus!

Aminte contrainte par la présence de Daphnis, quitoit Lisandre, apres luy avoir dit ces paroles ambiguës.

*Berger, l'amour est un martire
Qui ne laisse jamais un repos assuré.
On languit, bien souvent, on gémit,
on soupire,*

*Lors qu'on auroit sujet de rire,
Et le cœur est desesperé*

*D'une douleur qui le déchire ,
 Quoy qu'il ait ce qu'il desire.
 C'est tout ce que je puis dire.*

Aminte & Daphnis s'estant retirez , Lisandre desesperé des fausses rigueurs de sa Maîtresse , disoit à Philiste qui survenoit.

*Berger , vous le sçavez , elle estoit
 satisfaite*

*Des transports qu'elle m'inspiroit.
 Je goustois aupres d'elle une douceur
 parfaite ,*

*Je comptois sur un bien dont elle
 m'assuroit ,*

*Mais par un revers étrange
 Elle n'aime que Daphnis.*

*Berger , n'estes vous pas surpris
 De voir qu'Aminte change ?*

Elle n'aime que Daphnis ?

*Trop credules Bergers, qui ne pen-
sez qu'à plaire,*

*Que vous sert de toucher le cœur
d'une Bergere?*

Que vous sert de l'enflâmer!

Elle sera bien-tost legere;

Vous avez beau vous faire aimer,

Vous ne gousterez guère

Le bonheur de la charmer.

Philiste s'estant consolé de l'inconstance d'Aminte, par le dessein de préférer Bacchus à l'Amour, voyoit Cloris qu'il avoit autrefois aimée, & qui s'avancoit en chantant ces Vers:

*Que mon Berger difére
A revenir sur ce Côteau!*

Il se fait une affaire

*De ranger ses Moutons le long de
ce Ruisseau.*

Helas! on n'aime guère.

*Quand on préfere
Le soin de son Troupeau
A celui de plaire
A sa Bergere.*

Philiste ayant feint d'aimer de nouveau Cloris, & Cloris doutant qu'il fust capable de reprendre ses premières chaînes, ils voyoient entrer Tircis; & sur ce que Philiste proposoit à Cloris de le choisir pour Arbitre de leur différent, Cloris répondoit parlant de Tircis.

*Il est honneste, il est aimable,
Mais il craint trop de s'enflâmer.
Quand on ne sçait pas aimer,
On ne peut en amour estre un Juge
équitable,*

L'Amour qui s'estoit déguisé
en Berger sous le nom de Tircis,

prenoit le deſſein de toucher
Cloris en faveur de Céladon qui
avoit eſté abandonné d'Iris, &
changeoit ſon cœur, en luy di-
ſant,

*Changez, jeune Bergere,
Gouſtez le changement.
S'il eſt doux de plaire,
C'eſt un enchantement
De ſçavoir faire
Un nouvel Amant.
Vous eſtes jeune & belle,
C'eſt un amuſement
De vouloir eſtre fidelle.
Rien n'eſt ſi charmant
Que le commencement
D'une amour nouvelle.*

Cloris ſentant tout-à-coup ſon
cœur charmé, ſe déclaroit pour
Céladon qu'on voyoit paroître ;
ce qui obligeoit Philiſte de s'affer-

mir dans la resolution de ne donner plus ses soins qu'à Bacchus. Céladon l'ayant assurée de son amour si elle ne changeoit pas comme Iris, Cloris luy disoit ,

*Je ne puis plus le cacher ,
 Je vous aime ,
 Mais c'est malgré moy-même.
 Ne venez plus me reprocher
 Que je pourray changer de même.
 Je quitte pour vous un Amant
 Que je trouvois charmant.
 On doit être bien sûr de plaire ,
 Quand on a le pouvoir de faire
 Vn pareil changement.*

Cloris s'éloignoit à l'arrivée de Janot qu'elle abandonnoit pour Céladon ; & Céladon que Janot avoit raillé dans le premier Acte sur sa jalousie , le railloit à son tour, en luy apprenant qu'il estoit
 aimé

aimé de Cloris. L'Intermede de cet Acte estoit une Entrée de Païsans , conduits par l'Amour déguisé en Païsan. L'Amour chantoit ce Couplet.

*Prenons comme eux un air rustique,
Habillons-nous simplement ;
Chantons sans regle & sans musi-
que ,*

*Dançons tous naturellement ,
Prenons comme eux un air rustique ;
L'amour le plus magnifique
N'est pas toujours le plus charmant.*

L'Intermede finissoit par une Dance de Païsanes conduites par Janot.

Au commencement du troisiéme Acte , Aminte s'estant dérobee de Daphnis , cherchoit Lisandre pour luy découvrir la cause des rigueurs qu'elle avoit esté

May 1683.

G

146 M E R C U R E
forcée d'affecter & le trouvant
assis au pied d'un Arbre , elle luy
disoit ,

*Lisandre , vostre incertitude
Me fait souffrir un mal pire que le
trépas.*

*Je veux bien vous guérir de vostre
inquiétude ,*

*Je veux bien l'avoüer..... Voyez mon
embarras ,*

Je rougis , & je soupire ,

Ne devinez-vous rien ? Helas !

S'il en couste de le dire ,

*Qu'il est dur de le dire à qui ne le
croit pas !*

Lisandre ayant appris le des-
sein qu'avoit Daphnis de l'im-
moler à sa jalousie , voyoit avan-
cer ce Rival les armes à la main,
& il se faisoit un combat de Ber-
gers , dans lequel l'Amour ren-

doit Lisandre vainqueur. Daphnis désarmé fuyoit de honte ;
 & Lisandre priant Aminte d'estre favorable à ses espérances, après ce que luy avoient promis ses Parens elle répondoit,

*En respect constant & sincere
 M'attache aux ordres d'un Pere,
 Je luy sçauray bien obeir ;
 Mais je ne pourrois le faire ,
 S'il m'ordonnoit de vous haïr.*

Lisandre charmé de cette réponse, s'écrioit,

*Ne vous rebutez pas dans vos tendres desirs ,
 Amans , vos frayeurs sont vaines,
 Ce n'est qu'avec des peines
 Qu'on achete les plaisirs.*

Philiste satisfait de son côté, faisoit entendre ces Vers.

*Passer ses plus beaux jours à gemir,
à se plaindre,*

*N'appliquer son esprit qu'à se faire
un tourment,*

*Avoir mille desirs, & toujours se
contraindre,*

C'est le triste sort d'un Amant.

Vivre du jour à la journée,

*Ne point s'évaporer en desirs super-
flus,*

*Dans les bras du repos bâtir sa des-
tinée,*

*C'est le partage heureux des Enfans
de Bacchus.*

*Aminte expliquoit sa joye par
ceux-cy.*

*Si vous trouvez des cœurs rebelles,
Bergers, qui soupirez d'amour,*

Aprenez que les Belles

Les plus cruelles

Récompensent un jour

Les cœurs fidelles.

L'Amour finissoit la Piece, en
reglant de cette sorte la destinée
des autres Amans.

*Daphnis, ne soyez plus jaloux,
Laissez Aminte à son Lisandre.
J'ay sçeu toucher pour vous
Vne Beauté plus tendre.*

*Le plus seür de mes coups
Vous donne sujet de prétendre
Au bonheur le plus doux.*



*Reprenez vostre tendresse,
Cloris, vostre Berger vous aime con-
stamment.*

*Qu'une Maîtresse
Obeit promptement,
Quand l'Amour la presse
De reprendre un Amant
Qu'elle trouve encor charmant!*



*Céladon, mon injustice
De vostre belle Iris vous déroboit le
cœur.*

*Si vous avez senty la cruelle rigueur
De mon caprice,
Vous en goûterez mieux la char-
mante douceur.*

L'Intermede de cet Acte estoit une Entrée de Jeux. Après une Chaconne dancée à huit, & conduite par Monsieur le Comte de Duras, ce Comte dançoit une Entrée luy seul, sur l'Air de laquelle on chantoit ces Vers.

*En amour favorable
Nous seconde avant le temps;
On est longtemps aimable,
Quand on l'est devant douze ans.*

Il y avoit une dernière Entrée à dix Personnes. Elle finissoit par un Ménüet figuré , que dançoient cinq Bergers , & cinq Bergeres.

Voicy encore un Couplet que je vous envoie noté. La Bergere Aminte le chantoit , après qu'elle avoit veu Daphnis vaincu par Lisandre.

A I R.

C'Est une douceur sans seconde,
 Quand on aime tendrement,
 De s'éloigner de tout le monde,
 Pour s'approcher de son Amant.
 On ne rompra jamais l'heureuse intelligence
 De deux jeunes cœurs bien unis ;
 L'Amour accable qui l'offense,
 Et les Rivaux fâcheux ne sont que
 trop punis.

G 4

Je vous ay marqué dans une autre Lettre, que les Vers de cet Opéra, sont de la mesme Personne qui nous a donné depuis un mois *La Politique des Amans*, Ouvrage fort estimé. Monsieur le Comte de Duras, Fils de Monsieur le Maréchal Duc de Duras, Capitaine des Gardes du Corps, y représentoit Lisandre. Il est parfaitement beau, dance très bien, & a un teint que les plus belles Femmes regardent avec envie. Monsieur le Comte de Teride, second Fils de Monsieur le Marquis de Mirepoix, Gouverneur de la Province de Poix, Senéchal de Beziers, de Carcassonne, de Limours, & de Pamiers, faisoit Daphnis, & s'aquita de ce rôle avec beaucoup d'agrément. Ceux de Philiste & de Céladon, furent

joüez par Monsieur le Marquis de Grignan, & par Monsieur de la Martelliere, qui s'attirerent beaucoup d'aplaudissemens. Le premier est Fils de Monsieur le Comte de Grignan, seul Lieutenant General pour le Roy en Provence. Il représentoit Philiste, & ce fut avec le plus aimable enjouement du monde, qu'il soutint le caractere d'un Berger qui quite l'Amour pour suivre Bacchus. L'autre est Fils de feu Monsieur de la Martelliere, Maistre des Requestes, & a pres de soixante mille livres de rente, & beaucoup de Gens de qualité pour Parens. Monsieur le Marquis de Vins, Fils de Monsieur le Marquis de Vins, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Mousquetaires Noirs, se fit admirer dans le rôle de l'Amour.

Il en avoit la beauté, la taille, & la hardiesse. Il y avoit six jolies Actrices, à peu près de l'âge de ces aimables Acteurs. L'une estoit la petite Mademoiselle Laurens, qui ne fut pas un petit ornement pour cet Opéra. Elle chanta bien, dança de mesme, & ne fut pas moins bonne Actrice dans la Pastorale. La petite Mademoiselle le Clerc se distingua fort aussi, en dansant avec la justesse, & la disposition qu'elle a fait paroître au *Triomphe de l'Amour*, à *Proserpine*, & à *Per-sée*.

On a remarqué depuis dix ans de si bons effets d'une Fontaine d'Eau minérale, qui est à une lieuë de la Ville de Vitré en Bretagne, qu'on y vient présentement de toutes parts. Cette Fontaine est dans la Court d'une

Maison qui appartient à Monsieur le Baron de Netumieres, située au pied d'un tres-beau Costeau, planté d'un Bois de haute futaye. L'eau est si bien imprégnée de la qualité vitriolique de Mars, sans aucun mélange d'autres Minéraux, qu'elle peut mériter par excellence la qualité de veritable Eau minérale. Un grand nombre de Personnes de toutes conditions en ont bû avec un heureux succès. Elle est propre particulièrement pour la gravelle, les obstructions d'entrailles, les vapeurs & suffocations de matrice, la gratelle, le mal S. Meen, & les fièvres bilieuses. Ceux qui sont attaquez de ces maux, en reçoivent de tres-grands soulagemens. Ce qu'il y a de surprenant dans cette eau, c'est qu'elle est si perni-

cieuse aux Canards ; que les Fermiers voisins n'en peuvent nourrir. Dès qu'ils ont plongé dans le Ruisseau de cette Fontaine, ils dessechent, deviennent maigres, & meurent.

Monsieur le Roux, Medecin à Vitré, écrit que depuis trois mois, une femme du Bourg de Brielle qui est dans le voisinage, a mis au monde un Enfant mâle qui avoit deux testes de même grandeur, chacune ayant son col, & portée également avec les vertebres du col sur la premiere vertebre du dos, qui estoit plus large qu'à l'ordinaire, afin de recevoir la medulle spinale. Il y avoit un foye naturel au costé droit, & une masse de la grosseur du poing au costé gauche. Ce Monstre mourut en naissant, à cause que les pieds

estant venus les premiers , les deux testes ne purent passer sans s'aplatir.

Le mesme Monsieur le Roux assure que depuis un mois une femme du fauxbourg de la Hellerie de Vitré , est accouchée d'une Fille qui a deux langues. Celle de dessous est mince, & ne sçauroit s'avancer au dela des gencives, mais elle a toute la largeur de l'autre qui est dessus , & cette double langue empesche que cet Enfant ne puisse téter.

La Nature ne fait pas moins de prodige dans la naissance des Animaux , qu'elle en fait dans l'Homme. J'ay veu , & touché un Chat, qu'on a montré à la Cour, comme quelque chose de fort extraordinaire dans son espece. On le conserve dans de l'Esprit de vin, d'où je l'ay tiré.

moy-même. Ce Chat est mâle & femelle. Il a deux queueës, & quatre pates derriere, cette partie estant entierement double. Il a deux autres pates devant, & deux sur le dos, & n'a qu'une teste & deux oreilles. Monsieur Cartier, de Rouën, l'a apporté à Paris. Il loge près Saint André des Arts chez Monsieur Pigeon, à l'Image Saint Jean, où les Curieux pourront le voir.

Il est des malheurs presque inevitables, où il semble qu'on soit entraîné necessairement en de certains temps, quoy qu'on n'ait jamais donné aucune marque d'avoir du panchant au crime. Ce qui arriva il y a trois mois à un Particulier d'une Ville fort célèbre, est un exemple qui doit faire peur à ceux qui sont incapables de vaincre leurs passions.

Il estoit marié depuis six ans ; & les complaisances de sa Femme dont il avoit un Enfant, l'avoient tellement gagné que quoy qu'il fust prompt, il ne laissoit pas de la rendre heureuse. Une Sœur de cette Femme qui demouroit avec eux, n'aidoit pas peu à entretenir leur union. Elle partageoit les soins du ménage, & comme ils n'avoient qu'une Servante pour tous Domestiques, il leur estoit fort aisé de vivre sans bruit, & & sans embarras. Il y avoit déjà fort longtemps que le Mary poursuivoit une affaire qui luy étoit d'importance. Il s'agissoit d'une somme considerable pour luy, & son interest estant de bien faire entendre aux Juges ce qui fondoit ses prétentions, il y avoit employé tous ses soins, & tout le crédit de ses Amis. Elle fut enfin

terminée à son avantage dans les derniers jours du Carnaval , & on ordonna qu'on luy payeroit 4000. francs qu'il demandoit. Il les toucha avec une joye d'autant plus sensible, qu'il avoit toujours apprehendé de les perdre , & que cette perte ne l'eust pas accommodé. Malheureusement on luy paya cette somme en or. Le fardeau n'estoit pas lourd , & il s'en chargea sans peine. Dans le temps qu'il s'en retournoit chez luy pour enfermer son argent, il rencontra un de ses Amis qui luy proposa une partie de plaisir. Deux ou trois autres Personnes qu'il connoissoit en devoient estre. Comme c'estoient Gens de bonne humeur , & que la saison portoit à la joye , il se laissa conduire par cet Amy , qui

le mena dans un Quartier éloigné, où il trouva bonne Compagnie. Les uns jouèrent avant le Soupé ; les autres regarderent jouer, & il fut de ces derniers. Outre que le Jeu ne le touchoit pas, il estoit avare, & la moindre perte le rendoit toujours chagrin. On se mit à table, & cent Chansons que l'on y chanta, jointes à la bonne chere, entretinrent la gayeté, tant que dura le Repas. Après le Soupé, on fit apporter des Dez. Ce Jeu estant par tout en usage dans le temps du Carnaval, chacun y prit aussi-tost party, & celuy dont je vous parle, échaufé par le bon Vin, ne voulut pas estre le seul Regardant. Il mit deux Pistoles devant luy, fort résolu de s'en tenir là ; mais quand il les eut perduës, l'envie de les regagner luy en fit

●

hazarder dix. De dix il alla jusques à trente, & la mauvaise humeur qui le prit le troubla si fort, que ne sçachant plus ce qu'il faisoit, il perdit tout son argent. Mille juremens qu'on luy laissa faire sans luy dire rien, ne servirent qu'à augmenter son desordre. Il sortit desesperé, & peu s'en fallut qu'il ne se servist de son Epée pour finir sa vie, & se délivrer de la rage où il estoit. Il entra chez luy, monta à sa Chambre; & sa Femme qui n'estoit pas encore endormie, luy ayant fait des reproches de ce qu'il l'avoit fait attendre à souper jusqu'après dix heures, son imprudente conduite le frapa si vivement, qu'il ne fut plus maistre de sa raison. Il avoit fait le jour precedent un voyage de trois lieuës, & avoit laissé à son retour

ses Pistolets dans sa Chambre. Il en prit un tout-à-coup, & ne se possédant plus, il le tira sur sa Femme qu'il blessa au cœur. Elle fit un cry, & mourut presque aussi-tôt. A ce cry, & au bruit du Pistolet, la Sœur accourut. Il tira son Epée lors qu'il la vit approcher, & la luy passa au travers du corps. Sçachant ce qu'il méritoit par ce double meurtre, il n'en voulut pas laisser de témoins. Il descendit promptement à la Cuisine où la Servante mettoit tout en ordre, & se saisissant d'un couteau qu'il y trouva, il luy en donna cinq ou six coups qui l'étendirent par terre. Ainsi il se défit de ces trois Personnes avec trois diverses armes. Vous pouvez juger dans quelle horreur il passa la nuit. Il fit grace à son Enfant qui avoit quatre ans, & le

lendemain sur les huit heures, il le mena chez un de ses Voisins, le priant de le garder jusqu'au retour de sa Femme, qui luy dit estre partie de grand matin accompagnée de sa Sœur, & de sa Servante, pour s'acquiter d'un Pelerinage. Il feignit qu'il luy estoit survenu une affaire qui l'occuperoit pendant tout le jour, & qu'il ne rentreroit chez luy que fort tard. Le Voisin garda l'Enfant, & fut fort surpris lors qu'à huit heures du soir, il ne vit ny le Mary, ny la Femme de retour. Le lendemain s'estant passé de la même sorte sans qu'il en eust de nouvelles, il alla déclarer à la Justice ce que luy avoit dit le Mary en luy remettant son Enfant entre les mains. Aucun de ceux de cette Maison n'ayant paru les deux derniers jours, on

en fit ouvrir les Portes pour voir s'il n'y seroit point arrivé quelque malheur, & lors qu'on eut trouvé les trois corps, on ne douta point de l'auteur du crime. On fit aussi-tost monter à cheval diverses personnes pour courir apres. On n'alla pas loin sans découvrir la route qu'il avoit prise. Un homme qui traîne par tout l'image des meurtres qu'il vient de commettre, en est tellement épouvanté, qu'il est incapable de prendre de justes mesures pour fuir. Il fut arrêté sans qu'il témoignast aucun déplaisir de l'estre. La vie luy estoit insupportable, & quoy qu'il sceust qu'il ne pouvoit éviter de la finir par le plus rude supplice, il avoüa qu'il le préféreroit aux cruels remords qui le dechiroient. Son Procés fut fait en peu

de jours, & comme son desespoir avoit causé son malheur, en le trouvant digne de ce qu'on luy fit souffrir, on ne laissa pas de le plaindre. S'il n'eust point joué, ou s'il eust quité le jeu apres sa premiere perte, jamais peut-être il n'auroit commis de crime. Malheur à ceux qui sont assez peu maîtres d'eux-mêmes, pour ne pas s'appercevoir de l'égarement de leur raison. N'en fut-on abandonné qu'un seul quart-d'heure, pendant ce quart-d'heure, on peut tomber dans grands desordres.

J'oubliai le mois passé de vous apprendre la mort de Messire Patrice Maginn, Premier Aumônier de la Reyne d'Angleterre, arrivé icy le 16. d'Avril, au College des Lombards, dont il étoit Proviseur. Outre plusieurs Legs

pieux qu'il a faits, il a laissé un fond considérable pour estre employé à établir une Communauté de Prestres Irlandois. L'Abbaye de Thuly qu'il possédoit estant demeurée vacante, le Roy l'a donnée à monsieur l'Abbé de Paliere, fils de madame la Baronne de Paliere, l'une des deux Sous-Gouvernantes des Enfans de France, & cet Abbé en a donné une autre de moindre valeur à monsieur de marmés, Chapelain du Roy.

Sa Majesté a aussi donné au frere de Mademoiselle Potiers, fille d'honneur de Madame la Dauphine, son agrément pour une Abbaye que possédoit un de ses Oncles, & quatre mille livres de pension à cette Demoiselle, qui ne s'attendoit pas à ce présent, mais il n'est pas besoin qu'on

demande rien à un Prince qui connoît le mérite ; & qui le sçait récompenser de luy-même.

Le second fils de Monsieur de la Chénaye , Premier Gentil-homme de la Manche de Monseigneur le Dauphin ; a esté pourveu des Abbayes de Corneville en Normandie , & d'Angle en Poitou , vacantes par la démission volontaire de Monsieur l'Abbé de la Chénaye son Oncle. Tous ceux de cette Maison ont toujours servy avec beaucoup de fidelité , de zele , & d'agrément.

Les quatre Maistres de Musique de la Chapelle du Roy ont enfin esté nommez. Outre l'avantage qu'ils ont du présent que Sa Majesté leur fait à chacun d'une Charge , ils ont encore celuy d'avoir remporté le prix sur
tout

tout ce qu'il y a de plus grands Maîtres dans le Royaume. Ces quatre sont Monsieur Minoret, Maître de Musique de Saint Germain l'Auxerrois de Paris; monsieur Goupillet, maître de musique de l'Eglise de Meaux; monsieur la Lande, Organiste de S. Jean; & monsieur Colasse, Eleve de monsieur de Lully. Quoy qu'ils doivent servir chacun par quartier, Sa majesté a néanmoins ordonné que les deux premiers feroient chanter à toutes les Fêtes solennelles, parce qu'ils sont Prestres, & qu'il est plus décent de voir des Ecclesiastiques ces jours-là. Monsieur Goupillet servira le quartier de Janvier; monsieur Colasse le quartier d'Avril; monsieur Minoret celuy de Juillet; & monsieur la Lande celuy d'Octobre. Le maître de musique

May 1683.

H

de l'Eglise d'Angers, s'étant beaucoup distingué parmy ceux qui ont fait chanter devant le Roy, messieurs de S. Germain l'Auxerrois l'ont arresté pour remplir la place de monsieur minoret.

Monsieur de Lully a porté si loin les charmes de sa Musique, qu'il semble presque impossible de rien ajoûter aux applaudissemens que l'on a donnez à tous ses Ouvrages. Cependant il s'en est attiré de nouveaux depuis peu de jours, par un *De profundis* qu'il fit chanter devant le Roy, après que tous les Prétendans à la Maîtrise de Chapelle de Sa Majesté eurent fait entendre leurs divers Motets. Outre la beauté de la Musique, toute la Cour admira la justesse des expressions qui répondoient au sujet; & c'est ce qui fait la différence d'un habile

Maître de Musique d'avec un médiocre, ou un méchant. Tous les Maîtres ſçavent compoſer, mais tous n'expriment pas ce qu'ils compoſent ſelon le ſens du ſujet qu'ils traitent ; & quelques-uns, quoy que ſçavans en Muſique, font remarquer de la joye dans des endroits de leur chant, lors qu'il n'y doit paroître que de la douleur.

La Lieutenance Generale de la Rochelle, Pais d'Aunis, Places, & Iſles adjacentes, a eſté donnée à Monsieur de Ieure-Miller, ancien Maréchal de Camp, & Gouverneur de la Principauté de Château-Renaud en Ardennes, qui commandera en l'abſence de Monsieur le Maréchal Duc de Navailles. Vous ſçavez, Madame, qu'il a eſté Sous-Gouverneur de Monſieur le Dau-

phin, & de Monsieur, Frere unique du Roy. Il ne s'attendoit à rien moins qu'à un pareil don, lors que Sa Majesté declara qu'Elle luy faisoit ce présent. Il ne faut pas s'étonner de ce choix. Cet employ est un employ de confiance à cause de la situation, & le Roy ne le pouvoit donner à une Personne dont la fidelité luy fust plus connue. Monsieur Millet a esté Envoyé Extraordinaire en Pologne & en Italie; & l'on peut dire que les premieres Personnes, les Secrets, & les plus importantes Places de l'Etat luy ont esté confiées.

Sa Majesté qui ne laisse jamais le mérite & les longs services sans récompense, a aussi donné à Monsieur Moreau, l'un de ses premiers Valets de Garderobe, la Charge de Premier Valet de

Chambre de Madame la Dauphine. Il y a trente ans que Monsieur Moreau est dans le service ; & il a toujours esté reconnu pour un Homme tres-sage ; il faut qu'il le soit beaucoup, puis qu'il est fort difficile de passer à la Cour pour ce que l'on est.

Monsieur Bachelier, Valet de Garderobe du Roy, a obtenu la Charge de Premier Valet de Garderobe de Sa Majesté, vacante par le decés de Monsieur Guitonneau, dont il y a quelques mois que je vous appris la mort. Comme Monsieur Bachelier estoit déjà dans le service de la Garderobe, & qu'il n'a fait que monter d'une Charge à une plus élevée, Sa Majesté a crû le devoir préférer à beaucoup d'autres Personnes, qui sans cette raison avoient droit d'y aspirer. Ces bienfaits du

Roy ont esté suivis d'une pension de deux mille Ecus que Sa Majesté a donnée à Monsieur le Chevalier de Bévron.

Ce Prince a fait aussi un présent de valeur à Mademoiselle de Laval, Première Fille d'honneur de Madame la Dauphine ; en ajoutant une somme considérable à son bien pour la marier Monsieur de Roquelaure, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Lectour, Mestre de Camp de Cavalerie, en faveur duquel Sa Majesté a eu la bonté de confirmer les Lettres Patentes d'érection en Duché & Pairie du Marquisat de Roquelaure, & dependances, qu'Elle avoit accordées en 1650. à feu Monsieur le Duc de Roquelaure son Pere, a épousé cette Demoiselle. Les Fiançailles furent faites le 19. de ce mois à Versailles dans le Ca-

binet de Madame la Dauphine, en presence de Leurs Majestez, de Monseigneur le Dauphin, de madame la Dauphine, de Monsieur, & de Madame & d'un grand nombre de Princes & de Princesses, & de Personnes du premier rang. Les Fianchez vinrent ensuite à l'Hôtel de Richelieu à Paris, où Monseigneur le Dauphin leur fit l'honneur de se rendre, accompagné de Monsieur & de Madame la Princesse de Conty, de Monsieur le Prince de la Roche-Sur-Yon, & de Monsieur le Comte de Vermandois. Monsieur & Madame la Duchesse du Lude s'y trouverent comme Parens, feuë Madame la Duchesse de Roquelaure, Mere du marié; estant Sœur de Monsieur le Duc du Lude, Toutes les Filles d'honneur de Madame la

Dauphine furent de la feste, comme compagnes de la mariée. Cette grande & auguste Compagnie trouva l'Hôtel de Richelieu tout brillant de lumieres, & fut d'abord divertie par un Concert de Musique de la composition de Monsieur Oudot, dont je vous ay parlé plusieurs fois. Monseigneur le Dauphin alla en suite visiter le beau Cabinet de Monsieur le Duc de Richelieu, où il vit entr'autres choses un grand nombre des plus beaux Tableaux de Rubens. Il les admira, & demeura d'accord que ce Duc avoit une parfaite connoissance des plus beaux Ouvrages de Peinture. Apres que ce Prince eut examiné tout ce qu'il y a de rare dans ce Cabinet, on servit deux grandes Tables dans deux Chambres différentes, l'une

pour les Dames, l'autre pour les Hommes. Monseigneur le Dauphin fit l'honneur de la première, & se plaça entre Madame la Princesse de Conty & Mademoiselle de Laval. Madame la Duchesse de Richelieu tint la Table des Hommes, à laquelle étoient les Princes que j'ay nommez. Vingt-quatre Violons jouèrent pendant le Soupé. Tout ce qui se trouva de monde dans l'Hôtel de Richelieu fut regalé, & l'on fit défoncer plusieurs muids de Vin, qu'on abandonna à tous ceux qui en voulurent. Les Gardes de Monseigneur eurent en profusion tout ce qu'ils pouvoient souhaiter. Comme il estoit près de minuit lors qu'on eut soupé, on se rendit peu de temps apres dans l'Eglise de saint Paul pour la ceremonie des

Epousailles. Monseigneur le Dauphin y assista *incognito*. Au sortir de l'Eglise on revint à l'Hôtel de Richelieu, où devoient coucher les Mariez. La Chambre estoit magnifique, & parée d'un superbe Lit, que Monsieur le Cardinal de Richelieu avoit fait faire autrefois. Monseigneur le Dauphin fit l'honneur au Marié de luy donner sa Chemise, & Madame la Princesse de Conty la donna à la mariée. Apres cette ceremonie toute la Compagnie se retira, monseigneur le Dauphin retourna à Versailles. On ne peut donner trop de loüanges à madame la Duchesse de Richelieu, qui a voulu faire cette dépense, parce qu'elle est Dame d'honneur de madame la Dauphine, & que mademoiselle de Laval estoit Fille d'honneur de

cette Princesse. C'est à de pareils
 sujets que les premières Charges
 de l'Etat sont deües, puis qu'ils
 en soutiennent l'éclat avec tant
 de magnificence & de grandeur.
 Quand on a esté choisi par le
 Roy pour occuper un grand Po-
 ste, la suite fait toujourns connoî-
 tre que cet équitable & judicieux
 Monarque a rendu justice au mé-
 rite, & qu'il ne remplit les pre-
 mières Dignitez, que de Person-
 nes capables de les soutenir. Le
 lendemain de ce mariage, les
 nouveaux mariez dînerent à
 l'Arsenal. Ils souperent le soir
 chez madame d'Armagnac, &
 le jour suivant ils allerent à Ver-
 sailles, où la nouvelle mariée prit
 possession du Tabouret. Le jour
 de leur mariage, un des plus
 beaux Esprits de France, & qui
 est de l'Academie Françoisse, leur

180 M E R C U R E
donna le Sonnet que je vous en-
voye. C'est une maniere d'Epi-
thalame.



S O N N E T.

Elle vous luit enfin cette belle
Journée,
Qui doit heureux Amans, contenter
vos desirs;
Et vous allez goûter les solides plai-
sirs
Que promet aux Mortels un pais-
sible Hymenée.



Joüissez pleinement de vostre des-
tinée,
Que les pâles chagrins, les cruels
repensirs.

Que les sombres soupçons, que les
tristes soupirs
N'en alterent jamais la course for-
tunée.



Mais à quoy tant de vœux ? tout
rit à vos souhaits ;
La faveur d'un grand Roy vous
comble de bienfaits ;
Ce qu'il a fait pour vous, passe vô-
tre esperance.



Pour les biens à venir quel augure
plus doux !
L'éclat de vos Ayeux fit bonneur à
la France,
Donnez luy des Héros dignes d'eux,
& de vous.

En vous parlant de la mort de
monsieur le Duc de Roquelaure,

Pere de celuy qui vient d'épouser mademoiselle de Laval , je vous dis qu'il estoit Fils d'Antoine de Roquelaure, Maréchal de France, dont je vous appris les deux Mariages, & les diverses Alliances qu'il avoit faites. Il faut aujourd'huy remonter plus haut, & vous apprendre que la Maison de Roquelaure descend des anciens Comtes de Fezensac, issus de Guillaume Garcie, Comte de Fezensac, second fils de Sanche Garcie, dit le Courbé, Duc & Comte de Gascogne, dont le Comté de Fezensac, faisoit une partie considerable, qui comprenoit, non seulement tout ce qui s'appelle le País de Fezensac, mais encore celuy d'Armagnac, & tout le Territoire de l'Archevesché d'Auch. Ce Guillaume Garcie, Fils de Sanche Garcie, & Petit-Fils de Sanche

Roy de Navarre, eut pour Puîné Arnaud Garcie, Comte d'Astarac, qui a eu une Posterité florissante, de laquelle est sortie la Maison d'Armagnac par Bernard Comte d'Armagnac, Guillaume, Comte de Fezensac, descendu de Guillaume Garcie, ayant partagé son frere Raymond-Aimeric de la Terre de Montesquieu dont il prit le nom, laissa la Comté de Fezensac à Aimeric Garcie, dit Porton, qui partagea Raimond son frere de la Ville, Château, & Forteresse de Roquelaure en toute justice. Raimond prit le nom de Roquelaure, suivant la coûtume des Cadets de cette Famille, qui s'est perpetuée depuis l'an 1080. jusqu'à Monsieur le Duc de Roquelaure d'aujourd'huy. Pierre de Roquelaure, Eils de Raimond, fut qua-

lifié dans tous les Actes du titre de Chevalier; & Monsieur de Marca remarque dans son Histoire de Bearn, qu'en 1227. il précéda dans un Acte de tres-grande considération Ange d'Estor, qui estoit de la Race des Vicomtes. En 1271. Bertrand de Roquelaure, Fils de Pierre, fut enterrée dans l'Eglise Collégiale S. Pierre de Vic-Fezensac, qui estoit la Capitale du Comté, & le lieu de la résidence, & sépulture des Anciens Comtes. Son Epitaphe, qui se voit encore aujourd'huy dans cette Eglise, porte que Bertrand de Roquelaure estoit de la Race des Comtes d'Armagnac. La Transaction de 1274. fait voir que Geraud, Comte d'Armagnac & de Fezensac, donne à Bertrand I. & à Guillem-Arnaud de Roque-

laure ses Neveux, un Territoire appelé de Longard, qui a toujours esté possédé depuis, comme il l'est encore, par les Seigneurs de Roquelaure. Ce même Guillem Arnaud passa en Italie avec Guillaume de Nogaret, Seigneur de Covisson, & fut Pere d'Amaurry de Roquelaure, qui vint au service du Roy aux guerres de Gascogne, suivy de neuf Ecuyers, comme les Registres de la Chambre des Comptes du 17. Septembre 1346. le font voir. Jean de Roquelaure, Grand Ecuyer en 1451. du Prince Souverain d'Armagnac, qui avoit épousé Isabelle, Fille de Charles Roy de Navarre, fut Pere de François de Roquelaure, duquel sont descendus le Commandeur de S. Aubin, si fameux dans le Siege de Malte,

qui mourut estant Grand Prieur de S. Gilles; Bertrand de Roquelauze, Abbé de Boüillas, & depuis Evesque de Lectoure; & Baptiste de Roquelauze, qui rendit ce sanglant & mémorable Combat en champ clos, contre Jean de Breaus, en presence de René de Lorraine Roy de Sicile, & de toute sa Cour, qui a mérité qu'on en ait écrit l'Histoire dans un Volume particulier. Bernard de Roquelauze, qui servit dans les guerres de Milan, auprès du Maréchal de Monluc son Cousin, y fit de tres-grandes actions; & Geraud de Roquelauze, après s'estre acquis une tres-grande réputation dans les Armées d'Antoine de Bourbon, Roy de Navarre, mourut glorieusement à son service. A son exemple; Jean Bernard de Ro-

quelaure, & Bernard de Roquelau-
 laure son Frere, se signalerent
 en toute sorte d'occasions, &
 furent tous deux tuez en servant
 leur Prince, & défendant la
 Religion. Ils estoient Fils de Ge-
 raud, & Frere d'Antoine de Ro-
 quelaure, Grand Pere de Mon-
 sieur le Duc de Roquelau-
 jourd'huy.

Je passe à la Maison de Laval,
 dont les anciens Seigneurs ont eu
 plusieurs fois l'honneur d'estre
 alliez de nos Roys, dès le com-
 mencement de la seconde Race,
 & ensuite dans chaque Branche
 des Descendans de Hugues Ca-
 per. Le haut rang que tenoit
 alors cette Maison, fut cause que
 lors que le Comte d'Alençon
 épousa Anne de Laval, il s'obli-
 gea de faire porter à tous ses
 Enfans le Nom, & les Armes de

la Maison de Laval ; mais elle n'en eut point de luy , & elle épousa en secondes Nôces le fameux Mathieu de Montmorency ; qui estoit le quatrième Connestable de sa maison ; il s'obligea aux mesmes conditions que le Comte d'Alençon avoit acceptées. C'est en vertu de ce Contract de mariage que madame la Duchesse de Roquelaure , & monsieur le marquis de Laval son Frere aîné , portent le Nom & les Armes de cette maison , comme descendus en droite ligne masculine du grand mathieu de Montmorency. Toutes les autres Branches qui restent de la maison de Laval , reconnoissent celle de Laval-Lezay , dont est madame la Duchesse de Roquelaure , pour estre leur aînée. Cela a été confirmé par le Contract de ma-

riage fait en 1681. de monsieur le marquis de Laval. Le Roy luy fit l'honneur d'y signer, avec toute la maison Royale; & ce Contract porte que ce marquis est présentement le Chef du Nom, & des Armes de cette maison. Les Provisions de Lieutenant de Roy de la Haute & Basse marche, que Sa Majesté eut alors la bonté de luy donner, confirment la mesme chose. Cet Aëte dit que la maison de ce marquis est illustre, & qu'elle a possédé toutes les grandes Charges du Royaume. Jeanne de Laval épousa le 21. Aoust 1424. Louïs de Bourbon, Comte de Vendôme, Trisayeul paternel d'Henry le Grand; & il est porté dans le Contract de mariage, que c'est moyennant la Dispense du Pape, à cause de l'empeschement qu'il

y auroit eu sans cela par la consanguinité de la maison de Laval, avec la maison Royale. Une autre Jeanne de Laval épousa en 1454. René, Roy de Ierusalem & de Sicile, Duc d'Anjou, Comte de Provence, & de Folcalquer. Elle estoit Fille d'Isabeau de Bretagne, Sœur du Duc de Bretagne, qui devoit pour reste de son mariage, vingt & un mille Ecus d'or, lesquels on donna en dot à cette Jeanne de Laval, avec vingt mille autres Ecus d'or, que luy paya le Seigneur de Laval Frere de Jeanne. Elle eut par son Contract de mariage le tiers du Duché d'Anjou en doüaire, & il est dit qu'elle auroit encore ce qui pourroit luy appartenir de plus dans les autres Biens du Roy René son Mary, selon la Coutume des Lieux où ils estoient

situez. Le Portrait de cette Reine Jeanne de Laval , est avec les Armes pleines de Laval , sur le grand Autel de la principale Paroisse de Saumur , avec le Portrait du Roy son Mary à l'opposite , où sont les Armes pleines de France. La Tradition de toute la Province , est que cette Jeanne de Laval fit faire le Chasteau de Saumur , avec la belle & longue Levée qui va depuis cette Ville-là jusqu'à Angers. Nicolas-Guy de Laval épousa le 27. Janvier 1500. Charlotte d'Arragon , fille de Frederic Roy de Naples & de Sicile , Duc de Calabre , & Prince de Tarente ; & d'Anne de Savoye , laquelle Anne de Savoye avoit pour Pere Amedée de Savoye , & Yolande de France pour Merc. Cette Charlotte d'Arragon , Dame de Laval , estoit

d'ailleurs du costé de son Pere Petite fille du grand Alphonce, Roy d'Arragon, dit le Magnanime, Bisayeul de Charles V. dont par conséquent cette Dame de Laval estoit proche parente. Guy de Laval épousa en 1535. Claude de Foix, laquelle estoit de la Maison de nos rois; tant du costé de son Pere, que du costé de Charlotte d'Albret sa Mere. Tant de Heros dans l'une & l'autre maison, donnent lieu de croire qu'il ne peut sortir de ce Mariage qu'une Postérité digne des grands noms qu'elle aura à soutenir.

Tout ce que je viens de vous apprendre, fait voir un grand nombre de bienfaits du Roy de diverse nature, en Charges, Benefices, Gouvernemens, Pensions & Dons en faveur de mariage.

riage. Cependant Sa Majesté a donné plus que tout cela à Monsieur le Chevalier de Lorraine, & à messieurs les marquis de Vardes & de Rhodés, en leur accordant l'honneur de ses bonnes graces. Il n'y a rien que ne puissent esperer ceux qui ont le bonheur de les posseder.

Quelques jours avant le mariage de Monsieur le Duc de Roquelaure, Monsieur le marquis de Coislin, Fils de Monsieur le Duc de Coislin, avoit épousé Mademoiselle d'Alegre, Fille du Vicomte de ce nom, & Cousine germaine de feuë Madame la Marquise de Seignelay. Elle est d'une Maison aussi ancienne qu'illustre; & on n'en scauroit douter, puis que ses Ancestres possedoient les premieres Dignitez de l'Etat, dès le temps de

May 1683.

I

Charles VIII. Cette Demoiselle est bien faite, civile, honneste, obligeante, & d'une pieté exemplaire. Aussi entre-t'elle dans une Maison, où la vertu est fort pratiquée. Elle a l'esprit doux, le jugement solide, & on ne peut rien ajoûter à sa modestie. Monsieur le Marquis de Coislin commande un Regiment, & sert le Roy avec beaucoup d'affiduité, & de zele. Il a une fort grande sagesse, quoy qu'il soit d'un âge où toutes les Personnes de son rang ne se piquent pas de cette vertu. Il est libéral & magnifique, & toutes ses inclinations sont d'un Homme de sa naissance. Je ne vous dis rien de sa Maison. Il y a fort peu de temps que je vous en ay parlé, à l'occasion de la mort de Madame la Chanceliere Seguier.

Il s'est encore fait un autre grand Mariage. Dom Joseph Rodrigue de Camare, Comte de ribeyra Grande, du Conseil du Prince régent de Portugal, Gouverneur & Capitaine General, de l'Isle de S. Michel, dont il est Seigneur & Donataire, & de la Ville de Poule-Delgade, a épousé mademoiselle de Soubié. Elle a esté fiancée dans le grand Cabinet du Roy. mademoiselle de Montauban soustenoit la queue de son grand Manteau de Princesse; & Monsieur le Duc de rohan son Oncle, chargé de la Procuration, l'Epousa le lendemain dans l'Eglise de S. Paul, en présence de Monsieur de S. Romain, nommé Ambassadeur Extraordinaire pour le Roy en Portugal, & de Dom Francisco Salvador Taborda,

Envoyé Extraordinaire de Portugal en France. La Cerémonie fut faite par monsieur l'Abbé de Brou , Aumônier de Sa Majesté. Le roy a fait présent à cette mariée d'une Paire de Pendans d'oreilles de Diamans.

Si l'on vous a dit que monseigneur le Duc de Bourgogne n'estoit pas en parfaite santé , c'est parce que dès l'autre mois on le vit souffrir de quelques dents , qui ont commencé à luy pousser. Je vous envoie deux madrigaux qui ont esté faits sur ce sujet.



MADRIGAL,

Sur ce que les Dents commencent à pousser à Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Que vous estes à plaindre, Ennemis de la France !

Le Grand LOUIS dans cent Combats

Vous a montré qu'en vain on se met en défense

Contre son redoutable Bras.

De ses pas glorieux le Dauphin suit la trace ;

De tous vos complots imprudens Il sçaura confondre l'audace ;

Enfin, pour comble de disgrâce,

Le petit Duc commence à vous montrer les dents.

AUTRE MADRIGAL,

Sur le même sujet.

Parlez, nos Ennemis, qui que
vous puissiez estre,
Prenez garde à ne pas trop faire les
fendans.

Les Dents au petit Duc ne font que
de paroistre ;

Mais laissez-les seulement croître,
tre,

Et vous verrez dans peu de temps
Qu'il parlera des grosses dents.

Ce jeune Prince pourra être
secondé dans ce qu'on espere
qu'il procurera davantage à la
France, puis qu'on ne doute
point à la Cour de la grossesse de
Madame la Dauphine. Ce bruit
qui s'est répandu tous les jours,

& qui se confirme par tout, a
donné lieu à Monsieur Diérevil-
le de faire ces Vers.



A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.
SUR LA GROSSESSE
de Madame la Dauphine.

C'est nous presser un peu de
prés,

Nous n'avons pas repris haleine
Depuis que nous avons épuisé nostre
veine.

A parler des charmans traits
Dont brille le Duc de Bourgogne,
Qu'il faut recommencer déjà sur
nouveaux frais.

*Prince, si vous voulez qu'on parle
de vos Faits,*

N'allez pas si vifte en besogne.

Il n'est pas vray que la Ville de Roüen ait changé ses Armes, & qu'elle ait pris un Navire, comme je vous l'ay marqué dans ma Lettre de Fevrier, sur le memoire d'un Auteur mal informé. Elle conserve toujourns ses mêmes Armes, qui sont un Agneau portant trois Fleurs de Lys d'or; & pour preuve de cela, parmy diférens Ouvrages qu'on acheve presentement pour la Salle de l'Hôtel de Ville, on y a placé quelques Devises, & une entr'autres sur le sujet de ces Armes. On a fait revestir les Sommiers de cette Salle, de Planches semées de Fleurs de Lys en relief, & d'autres ornemens de

Sculpture. Au dessous & au milieu de chaque Sommier est un Cartouche comme en Plat-fond, dans lequel on a taillé, & peint un corps de Devise; & aux deux côtez du Sommier sont les paroles, qui ont quelque relation les unes aux autres, & font une double Devise. Ainsi au milieu de l'un des Sommiers on a mis l'Agneau & les trois Fleurs de Lys d'or, avec ces mots du Cantique d'un côté, *Pascitur inter lilia*, & ceux cy de l'autre, *Tria sustinet unus*.

Voicy deux autres Devises taillées & peintes sur d'autres Sommiers, l'une est pour le Roy. C'est un Soleil sur un monde divisé en deux Hémispheres; d'un côté ces mots, *Unus sufficit Orbis*, de l'autre ceux cy, *Unus non sufficit Orbis*.

L'autre Devise est pour les trois Personnes Royales ensemble. Ce sont trois Fleurs de Lys d'or couronnées, avec ces paroles d'un côté, *Æquant numero familia,* & celles-cy de l'autre, *Tribus honor unus.*

Il y a encore sur ces Somniers des Devises particulieres pour Monseigneur le Dauphin, & pour Monseigneur le Duc de Bourgogne. On en a fait une seconde pour les trois Personnes Royales, que vous trouverez tres-belle. Elle est pour un autre endroit de cette Salle. C'est un Ciel avec les lignes ou cercles. Au bas & commencement de l'Ecliptique, on voit un Soleil naissant; un peu au dessus dans la même ligne, paroît un Soleil plus grand; & dans l'Equateur ou Méridien, est un Soleil plus grand que les

autres, avec ces paroles qui leur servent d'ame, *Nullus ad occasum.*

Toutes ces Devises sont de Monsieur Boutren de Corneville, l'un des Echevins, qui a pris le soin de ces embellissemens, C'est un Homme de qualité, d'esprit, & de merite.

La grande dépense que Sa Majesté fait en fortifications, & pour l'entretien de ses Armées, n'empesche pas qu'on ne continuë de travailler à Versailles, à Marly, & à S. Germain. Les Bâtimens sont dignes d'un grand Monarque, la gloire de l'Etat. le demande; & quand l'ordre est bon dans les Finances, elles ne sont jamais épuisées. Vous sçavez, Madame, que le Roy fait faire quatre grands Pavillons à Saint Germain. Sa Majesté les alla voir au commencement de ce mois, & y

admira en même temps le premier essay des surprénans Jets d'eau, qu'un tres habile Mathématicien Anglois s'engage à y faire réüssir. C'est monsieur le Chevalier Morland. Il a déjà élevé l'eau à la hauteur de l'Orloge du Château. Le Roy la vit partir de cette hauteur, & s'élever en Jets plus de trente pieds par dessus le Dôme où est la Cloche. Sa Majesté donna beaucoup de louanges au génie de ce merveilleux Entrepreneur, & redoubla pour luy les honnestetez qu'Elle a pour toutes les Personnes distinguées par quelque sorte de merite.

Pendant que le Roy veille aux affaires, & à la gloire de son Etat, les jeunes Seigneurs s'exercent à manier les Armes, & à monter à cheval. La presence des Damos

les anime, & Madame la Dauphine donne des Prix pour les exciter encore davantage. Vous jugez bien par là qu'il s'est fait plusieurs courses de Testes & de Bague à Versailles. Voicy les noms de ceux qui ont couru pour le premier Prix que madame la Dauphine a donné. Monseigneur de Dauphin; monsieur le Prince de la Roche-Sur-Yon; monsieur le Comte de Vermandois; monsieur le Prince d'Harcourt; monsieur le Prince de Commercy; monsieur le Duc de la Rocheguyon; monsieur le marquis de Liancour son frere; monsieur le Prince de Tingry; monsieur le Comte de Rouffy; monsieur le Vidame, & messieurs de Blazac ses Freres, (ce sont trois Fils de monsieur le Comte de Roye;) monsieur le marquis de Belle-

fonds; Monsieur le Chevalier de Mailly; Monsieur le Marquis d'Alincourt, & Monsieur de Chamarrante le fils; Monsieur le Prince de Turenne devoit estre de ce nombre, mais une petite maladie l'en ompescha. Les seize qui coururent, n'alloient pas par ordre que je viens de vous marquer. Ce fut le sort qui décida de leur rang. Monsieur le Marquis de Bellefonds courut le premier, Monsieur le Prince de Harcourt le dernier, & Monseigneur, le neuvième. On courut d'abord avec une adresse presque égale. Le premier qui se distingua & qui parut devoir l'emporter sur les autres, fut Monsieur le Prince d'Harcourt; mais Monsieur le Prince de Commercy, Monsieur de Liancourt, & Monsieur de Blazac, allerent bien tost de pair

avec luy. L'avantage se trouva égal entre-eux à la fin de la course. Ces deux Princes de la maison de Lorraine, & ces deux Seigneurs de la maison de la Rochefoucault, disputèrent encore le Prix entre-eux quatre. Monsieur de Blazac le remporta, & alla le recevoir des mains de Madame la Dauphine. C'étoit une Epée d'or, avec les Boucles de même pour la garniture du Baudrier. Tous les Princes & Seigneurs qui coururent, avoient des *Sur-tout* d'écarlate. Je ne vous ay point encore parlé de cette sorte d'ajustement, dont la mode n'a commencé que l'Hyver dernier. *Sur-tout* est une manière de Juste-au-corps, mais plus large qu'un Juste-au-corps, & qui se met par dessus; c'est pourquoy le nom de *Sur-tout* luy convient

bien ; & c'est comme qui diroit, qui se met sur tout l'habillement. L'on pourroit encore dire que comme le *Sur-tout* représente un Juste - au - corps plus juste que ceux dont on se sert d'ordinaire, il a aussi de l'air d'une Brandebourg, mais qui paroît plus étroite que celles dont on se sert, parce qu'on porte le *Sur-tout* dans les bras, & qu'on ne met la Brandebourg que sur les épaules. Les *Sur-tout* de tous ceux qui coururent laissoient voir le reste de leur habillement qui estoit tres-magnifique, & particulièrement des Vestes du plus beau Brocard d'or. Les grandes manches rondes de leurs *Sur-tout* estoient ornées d'une riche Broderie, & d'une frange or ou argent. Ils avoient des Gands garnis de la mesme frange, & n'estoient distinguez

entre-eux que par la couleur de leurs Garnitures, & de leurs Plumes.

Quelques jours apres cette Course, il s'en fit deux autres seulement de Bague, & Madame la Dauphine donna pour Prix des Echarpes magnifiques. Ces deux Prix furent remportez par Monsieur le Prince de Tingry, & par Monsieur de Chamarante. Les jours qu'il n'y a point de Prix, on court pour des Paris. Tous ceux qui sont de ces Courses, sont fort bons Gendarmes. Ils changent souvent d'Habits, & rien n'est plus éclatant que la différente Broderie dont ils sont couverts. Leurs Tours de Plumes sont relevez d'une cocarde, qui fait l'effet du monde le plus agreable.

La derniere Course fut de Té-

tes. Comme c'est toujours le sort qui regle le rang de ceux qui courent, voicy dans quel ordre on y courut, avec le nombre des Têtes que chacun emporta.

Mon sieur le Prince de la Roche-Sur-Yon, n'en eut que sept dans toutes les Courses.

Mon sieur de Chamaran te qui le suivoit en eut huit.

Mon sieur le Marquis de Bellefonds en emporta neuf.

Mon sieur le Duc de la Rocheguyon en eut aussi neuf.

Mon sieur le Prince d'Harcourt, qui est un des meilleurs Gendarmes de France, n'eut pas autant de bonheur dans cette Course qu'il en avoit eu dans les autres. Il courut avec cette bonne grace qui luy est si particuliere, mais le hazard ne fut pas pour luy; & dans ces sortes d'occasions

l'adresse la mieux soutenue a toujours besoin d'estre secondée du hazard. Ainsi il n'emporta que huit Testes.

monsieur le Chevalier de Mailly sortit de la Lice le premier.

monsieur de Blanzac emporta dix Testes. On parioit déjà pour luy, & le succès qu'il avoit eu aux autres Courses, donnoit lieu de croire qu'il remporteroit le Prix de celle-cy; mais quatre autres ayant aussi emporté dix Testes, il fut un des cinq qui recommencerent la Course.

monsieur le Comte de Brionne, qui dans toute sorte d'exercices est d'une adresse reconnue, & qui semble ne doit céder l'avantage à personne, ne fut pas plus heureux que monsieur le Chevalier de Mailly; il sortit de la Lice le second.

Monſieur le Prince de Com-
mercy emporta dix Teſtes, & fut
un des cinq qui recommence-
rent.

Monſeigneur le Dauphin en
emporta huit. Il court de tres-
bonne grace, & en a ſur tout une
particuliere à tirer l'Epée. Il ſe
distingue toujours dans cet en-
droit, & les Seigneurs de la Cour
avoient avec les Dames, que
dans tout ce divertiffement il n'y
a rien de plus agreable que de
voir ce Prince porter la main ſur
ſon Epée, la mettre au vent, &
aller teſte baiffée prendre à terre
cette Teſte que les Gens meſme
les plus adroits ne prennent pas
fort facilement.

Monſieur le Prince de Turen-
ne fit cinq Teſtes.

Monſieur l'Amiral n'en fit que
ſept, mais ſon bon air luy faiſoit

bien regagner sur les plus heureux , l'avantage qu'ils avoient sur luy.

monsieur le marquis d'Alincourt en fit dix , & fut un des cinq qui prétendirent également au Prix.

monsieur le marquis d'Humieres emporta cinq Testes.

monsieur le marquis de Liancourt en emporta dix , & fut aussi un des cinq ; ils est toujours fort distingué dans toutes les Courses.

monsieur le Comte de Rouffy eut un pareil avantage ; de sorte qu'ils estoient trois de la maison de la rochefoucault , qui avoient encore bonne part au Prix.

monsieur le Prince de Tingry ne fut pas si heureux qu'il l'avoit esté à la Course de Bague ; il n'emporta que cinq Testes.

Les cinq qui recommence-

rent la Course, entrerent dans la Lice chacun en son rang, avec cet air aisé que donne l'adresse qu'un premier succès a soutenuë. On voyoit que l'un n'étoit pas d'humeur à esder à l'autre; mais enfin monsieur le Prince de com-
 mercy l'emporta sur tous. Il eut le Prix, il l'alla recevoir de madame la Dauphine. C'estoit un beau Diamant, digne de la main qui le donnoit. Les Trompetes des Plaisirs estoient placez sur l'Echafaut le plus proche de la teste de Méduse, avec les Timbales qui faisoient ensemble une espede de Concert fort agreable. Au bout de la Carriere estoient deux autres Trompetes qui avertissoient ceux qui devoient courir, d'entrer dans la Lice chacun en son rang.

- J'espere vous donner dans

quelque temps des nouvelles d'autres Combats qui feront plus de bruit que ceux-cy, puis que nôtre Flote est partie pour aller ou il a plû au Roy de l'envoyer. Je vous dirois bien dès aujourd'huy quelque chose de ce départ, mais vous sçavez que j'ay accoutumé de ne vous faire aucune Relation imparfaite, & que je recherche toujours avec soin toutes les particularitez des grandes Actions pour vous les donner toutes en un corps, quand ces actions sont consommées.

Le Roy accompagné de la Reyne, de Monsieur, & de Madame, partit de Versailles Mercredy dernier 26. de ce mois, ainsi qu'il est marqué dans la Liste que je vous ay déjà envoyée; le temps nous fera sçavoir s'il suivra la mesme route. Monseigneur

le Dauphin doit demeurér avec Madame la Dauphine Jusqu'au 4. de Juin , & partira ce jour-là, pour aller joindre le Roy à Dijon. Je vous enverray le mois prochain un recit fort fidelle & fort exact du Voyage.

Je suis bien aise que le Sonnet que je vous envoyay au commencement de ma Lettre du dernier mois , vous ait paru assez beau pour vous donner envie de sçavoir qui en est l'Authéur. Il a esté fait par Monsieur Maguin, Conseiller au Bailliage & Siege Présidial de Mâcon. Voicy d'autres Vers de luy, qui me sont tombez entre les mains il y a déjà quelque temps, sur la mesme matiere du Sonnet. Comme la Piece est plus longue , elle vous fera mieux voir son heureux talent pour la Poësie.

Sur



SUR LE SECRET
DES DESSEINS DU ROY.

EN faveur des Curieux,
Grand LOUIS, un peu de
Guerre;

Nous sçaurions peut-estre mieux
Ce qui se fait sur la Terre.
Ainsi le bruit du Tonnerre
Est l'Interprete des Dieux.



Le calme de la Paix redouble les
mysteres;

Et tel croit avoir de bons yeux,
Qui voit moins clair dans tes
affaires,
Que dans les affaires des Cieux.



S'il arrive qu'on me réponde,
May 1683. K

Qu'on n'est pas moins instruit de tes
 desseins guerriers,
 Je diray qu'il est vray; mais qu'au
 moins tes Lauriers,
 De leur brillant éclat remplissent
 tout le monde.



Dans quelles retraites obscures
 Renfermes-tu ces grands trésors,
 Qui par de surprenans efforts,
 De tant de Potentats renversent les
 mesures,
 Et trompent si souvent leurs vaine
 conjectures ?



Des plus fins Courtisans le soin in-
 teressé,
 N'apporte pres de Toy qu'une inutile
 adresse;
 Ils ont beau s'intriguer, & méditer
 sans cesse,

On voit aboutir leur finesse
A ne parler que du passé.



L'avenir est pour eux couvert de
voiles sombres,
De tes desseins secrets l'obscur pro-
fondeur
Ne laisse appercevoir ny signe, ny
lueur,
Les regards les plus wifs n'en perd-
cent point les ombres.



Ces Vaisseaux, ces Troupes, ces
Camps,
A toute l'Europe tremblante
Montrent leur puissance éton-
nante,
On croit en expliquer les divers
mouvements,
Mais en vain on les examine.
A quoy bon tant raisonner?

210 MERCURE

*Chacun prétend deviner,
Et personne ne devine.*



*Certes si les Etendarts
De ce Monarque invincible
Marchoient dans le Champ de
Mars*

*De cet air fier & terrible,
Aux plus superbes Rempars,
Avec empressements nous verrions la
Gazete.*

*De mille & mille Ennemis
Tremblans, vaincus, & soumis,
Nous raconter la défaite.*



*Nous verrions tout céder à l'effort
de ses coups;
Au lieu que maintenant l'Auteur,
qui la compose,
Parle beaucoup, & dit si peu de
chose,*

Qu'il n'en sçait guère plus que
nous.



Curieux, à quoy bon consumer vostre
vie

A vouloir démesler cet anguste
embarras ?

LOVIS est un Héros qu'on ne de-
vine pas ;

Une Sagesse infinie

Conduit & regle ses pas ;

Prétendre sçavoir où, n'est que pure
folie ;

C'est peut-estre en

C'est peut-estre aux



Goûtons le doux repos que ce Héros
nous donne,

Heureux, cent fois heureux de vivre
sous ses Loix ;

Jaloux du plus parfait, & du plus

*grand des Roys ,
 Alarmez-vous des soins qu'il prend
 de sa Couronne ;
 Dans l'art secret qu'il a d'en main-
 tenir les droits ;
 Ce qui vous doit charmer, vous trou-
 ble ; & vous étonne.*



*Soit qu'il maintienne la Paix ,
 Soit qu'il déclare la guerre ,
 Vivez ; François , vivez en repos
 de formait ,
 Il vit, il regne, ah soyons satisfaits,
 Tout ira bien sur la terre.*

Vous aurez déjà appris la mort
 de Mademoiselle de Bouillon, ar-
 rivée le 16. de ce mois. Elle s'ap-
 pelloit Louïse - Charlotte de la
 Four d'Auvergne, & estoit fil-
 le de Frederic Maurice Duc de
 Bouillon, & d'Eleonor de Bergue.

Comme elle fuyoit l'éclat du monde , elle demeueroit presque toujours à Evreux , où elle est morte âgée de 46. ans, après douze jours de maladie. Elle menoit une vie tres-sainte , & n'oublioit aucune action de charité. Aussi les Pauvres qui en recevoient de grands secours, l'ont-ils fort pleurée. Elle estoit Sœur de Monsieur le Duc de Bouillon d'aujourd'huy , Grand Chambellan.

Monsieur Tambonneau , Président en la Chambre des Comptes , est mort aussi dans un âge fort avancé.

Monsieur de S. Romain , nommé Ambassadeur extraordinaire en portugal , a esté fait Conseiller d'Etat d'Epée. Il doit monter un Vaisseau de l'Escadre de Monsieur de Gabaret , pour se rendre en Portugal, où il menera la nou-

v^elle Mariée, Mademoiselle de Soubise.

Je ne vous diray rien ce mois-cy des Modes, le mauvais temps ayant empesché qu'elles n'ayent paru ; je vous parleray seulement d'une Grisette, qui a esté cause d'une plaisante méprise. Vous sçavez, Madame, que ce nom de Crisette, qui ne se donnoit toûjours qu'aux femmes & filles des petits Bourgeois, s'est insiblement appliqué aux Habits des Dames, & que depuis quelques années les Personnes de qualité, pour n'en pas avoir toûjours de magnifiques, en prennent quelquefois d'une simple Etofe grise, dont elles font faire les Jupes aussi bien que les Manteaux. Ces sortes d'Habits sient tres-bien, parce que tout le reste de l'ajustement passe celuy des Grisettes

ordinaires, & que le sombre de l'Etofe réleve beaucoup la blancheur de celles qui en sont vè-
 zues. Une Dame d'une fort gran-
 de naissance, dont la Maison est
 souvent remplie du plus beau
 monde de Paris, n'ayant qu'une
 simple Grisette sans autre parure,
 descendit de sa Chambre dans
 un Appartement bas, où elle vou-
 loit chercher quelque chose dans
 un Cabinet. Comme elle n'estoit
 suivie de Personne, il n'y avoit
 qu'un certain air noble qui ne la
 quitoit jamais, qui pouvoit la
 faire prendre pour ce qu'elle
 estoit, par ceux qui ne l'avoient
 jamais veüe. Parmi un grand
 nombre de Laquais qu'elle trou-
 va au bas de l'Escalier, elle en
 remarqua un dont elle ne con-
 noissoit point la Livrée. Elle luy
 demanda aussi tost à qui il estoit,

K 5

& le Laquais ayant fait d'abord quelque difficulté de répondre, parce qu'il la crut une des femmes de Chambre de la Maison, luy nomma enfin son Maistre. La Dame luy dit, que son Maistre n'estoit point dans ce Logis ; je le sçay bien, luy répondit-il, mais il y viendra, & il m'a dit, de l'y venir attendre. Il faut que tu te sois mépris, repartit la Dame, Je t'assure, qu'il n'y viendra pas, car il n'y est jamais venu. Et moy, je sçay bien qu'il y viendra, luy repliqua le Laquais. La Dame luy ayant dit de nouveau qu'il s'estoit mépris ; je ne me suis point mépris, repartit-il, riant à demy, & témoignans y entendre finesse, & pour marque de cela ; c'est que je sçay quelque chose. La Dame que ce mystere commençoit à réjouir, se pressa si bien de dire, ce qu'il

ſçavoit, qu'il adjoutra que ſon Maître vouloit devenir l'Amant de la fille du Logis. *C'eſt bien fait*, luy dit la Dame. *Et oüy, c'eſt bien fait*, reprit le Laquais d'un air innocent, *car ... oh dame, mon Maître l'entend*. La Dame ayant quitte le Laquais après cette dernière répoſe, entra en riant dans ſa Chambre, où ſa fille eſtoit avec Compagnie. On luy demanda quel ſi prompt ſujet de joye elle pouvoit avoir eu. Elle expliqua ce qui venoit de luy arriver, & on trouva l'Avanture auſſi rare que plaiſante. L'Amant dont il eſtoit queſtion ne vint point chez la Dame ce jour-là, mais il ſ'y fit introduire le lendemain. Il continuë d'aller dans cette Maïſon, & ignore encor la naïveté de ſon Laquais. On obſerve ſa conduite, & quand on le voit, on eſt

obligé de se contraindre, pour ne se pas échapper à rire.

La première des deux dernières Enigmes estoit *la Cheminée*. Ceux qui l'ont expliquée dans son vray sens, sont Messieurs Leger de la Verbissonne; L'Abbé le Vacher, de la rue aux Fèves; Mesdemoiselles Madelon Provais; De Peyras, de la rue des Prouvelles, Angélique Serain; Angélique V. de la rue de la Harpe; La belle & charmante Blonde, du Quartier S. Roch; L'aimable Déesse des Treize-Cantons Suisses, de Tournay en Flandre, L'aimable Fillon, de la rue Hautefeuille; *Je meurs pour elle*; La Belle de la rue Beaubourg, qui aime sans l'oser dire; Les Fierres Sauvages; & le Berger desolé de l'Anagramme *As-tu lié le Coq*. En Pers, Messieurs Avicé, de Caën;

La Tronche, de Roüen ; Boucher, ancien Curé de Nogent-le-Roy ; L'Algerien, de Paris ; La Belle Nourriture, du Havre ; & la Nymphé de l'Amant malgré l'inconstance. On l'a expliquée aussi sur la *Pinte*, & sur la *Lanterne*.

Monsieur Beaubrun, Ancien Recteur, & Trésorier de l'Académie de Peinture & Sculpture, avoit fait la seconde de ces Enigmes, dont le mot estoit *le Louïs d'or*. Monsieur Pinchon, de Roüen, a trouvé ce mot aussi bien que Mesdemoiselles de Moüy Ruyant, de la rue des Prouvelles ; Javote des Audricettes ; La belle Céphise ; La belle Agnés de la Verdure, rue Saint Honoré ; Le jeune Voyageur ; I. D. L'Amant de la belle Madelon, de la rue de la Harpe ;

L'Amant de la Blonde , de la ruë des Capucins ; & l'Ecolier sans peine , de la ruë de la Mouche. *En Vers* , Aston Ogden , Guill. Henry de Heugueville , & la Societé Françoise de l'Hôtel de Portugal. La *lettre A* , le *Vin* , & un *Castor* , sont d'autres sens que l'on a donnez à la même Enigme.

Ceux qui ont envoyé la vraie explication de l'une & de l'autre, sont Messieurs Girault de Paris, & son aimable Societé ; Sternon ; M. H. T. D. F. A. S. Boisseau ; Le Chevalier de la Triboulaye ; l'Espinau Buret , de Vitré en Bretagne ; Turbot Prestre , du Ponteau-de-Mer ; Joseph de Laleu , le fils ; Morier , de Tours ; De Flessel de Vermolet , d'Amiens ; Moreau le Cadet , General de la Maison de Madame la Dauphine

ne ; Charles, Valet de Chambre de Mademoiselle d'Orleans, rue de la Vannerie ; Berthier, d'Amiens ; & Bigorne, de la mesme Ville ; Jean Mossmar, de Paris ; Noé Busaraise, de Tours, Avocat au Parlement ; Godard, de Hennepis en Vexin ; Mesdemoiselles de Montrieux, de Vandosme ; Claustre la Veuve, de Caën ; Mansien de la Pointe ; Du Chestne ; Chastillon en Basois ; Le jeune Compere ; Amant journalier ; L'Avanturier du Temple ; Le faux Amant des Epouses crédules ; L'Amant de luy-mesme ; L'Indiférent des Dames ; Le Passionné par feinte ; Le jeune Amateur de la Flute ; d'Almas-Ramis, de la Magdelaine ; Le Berger à l'Anagramme, *Siècle d'Amour* ; Le Medecin Amant de la belle Marion, de Xaintes ;

232 M E R C U R E

L'Avocat Chapelier, du Quartier S. Denis ; L'Officier retourné, de Ruel en Paris ; La Carrière, du Bourg de Meudon ; Les trois Voyageurs, de Conflans S. Maurice ; Le Savoyard, de Paris ; *Natalis de Monte alio Tholosanus* ; Les Confidens sans jalousie, de Roye en Picardie ; Les Hostes de la Verdure ; Le Berger Contentin ; La Rencontre ; L'Habitant du Refectoire des Fossés de la Porte S. Michel ; Le Perroquet Mignon, de la rue S. Bon ; Tamiriste, de la rue de la Cérifaye ; G. D. B. Disciple de la spirituelle L. ; D. B. F. autrement Petit-Homme de la belle & jeune Desdalle de Merlou, & de Grosne ; Le fils de sa Maman, de la rue S. Antoine ; La marquise Diane, de la Forest d'Alceon ; Le Reclus volontai-

re de Nismes les a devinées toutes deux. La premiere a esté devinée par le President de l'Academie de la Rotuillarde de Lyon. La seconde a esté expliquée par le sieur Jaques de Soufflembour, de Lyon. La seconde, par le Baron de Ravagny de Talluyeres. Les deux par le Sieur Cristinal Dauphinois. Les deux par le Sieur Isaac Senebrier Genevois, estudiant en Philosophie. La marquise à l'Anagramme, *Pur' Image de vertu*; La petite Veuve à l'Anagramme, *J'ay le cœur né franc & hardy*; La Charmante à l'Anagramme, *Tu me reguarderas seule, cy-devant, la guerre est sur ma vie*, d'Amiens; La Belle à l'Anagramme, *Je meurs sans mon joly Compere*; La Belle à l'Anagramme, *Cherche une tendre amitié*; La Belle à l'Ana-

gramme, *Ton vray merite te fera
cherir*; La Muse naissante, du
Quartier Simon-le-Franc; L'Inti-
me du galant François de la Cour
de Stutgard; La belle P. D.
C. La Spirituelle Fanchon de
P. de la Ruë de la Tisseran-
drie; La charmante Brune, de
Tournay; L'Incomparable en
grandeur, de la Ruë Simon-le-
Franc; & la Chate du Louvre.
En Vers, Messieurs de Saints, &
Rault, de Roüen; Grammont,
de Richelieu; Chartraire, de Se-
mur; De la Croix, de Bollebec
en Caux; Diereville, du Pont-
levesque; Hordé de Senlis; De
Bussy; Carriere, de Vitré en
Bretagne; L'Abbé B. de Rennes;
P. de la Croix, de Beauvais; C.
Huruge d'Orleans, demeurant à
Metz; Vignier; Gigés, du Ha-
vre; L'Amant d'Euterpe, de la

même Ville ; L'Albaniste , de Roüen ; Le jeune Tadiram ; l'Amant d'Uranie ; Le Jardinier d'Antonie ; La petite Assemblée du Havre ; L'honneste-Homme de Chastillon , Commis aux Aydes à Troyes ; B. D. B. à l'Anagramme, *Le Blond joly* ; De Billy , Ingénieur pour le Roy , & Lieutenant au Regiment Royal des Vaisseaux ; D. H. V. de Nantes ; Alcidor , du Havre ; & Silvie de la mesme Ville.

Voicy deux autres Enigmes, dont la premiere est de monsieur Rault de Roüen.

ENIGME.

JE suis une Beauté, mais charman-
te à merveille ;
I'affeète avec éclat la pompe en mes
Habits.

*Amarante jamais ne me sera pareille ,
 Quand elle porteroit des Perles, des
 Rubis,*



*Mon Pere prend plaisir à me produire au monde ;
 Ma Mere en m'enfantant ne sent point de douleurs ;
 Mais elle est quelquefois en deux Filles seconde ,
 Et cet accouchement luy peut causer des pleurs.*



*Si je porte deux noms, ce n'est pas un mystere.
 Sous l'un comme sous l'autre , on connoist mes appas ;
 Mes charmes qui n'ont rien du teint brun de ma Mere.*

*Font que le mien plus vif ne luy
ressemble pas.*



*C'est seulement de jour que l'on me
voit paroître ;
Sur un Trône je charme & l'esprit,
& les yeux ;
Mais souvent ie péris, quand ie
commence à naître,
Et mon sort ne dépend que de l'ordre
des Dieux.*

AUTRE ENIGME.

L*E Pere qui me met au jour ;
Ne manque point pour moy d'estime,
ny d'amour.
Cependant au bas bout il me mar-
que ma place ;
Et quand je suis de l'accepter,
On luy voit faire la grimace,*

*Et courir apres moy, tâchant de
m'arrester.*

*Ce n'est pas à luy seul que ie suis
asservie ;*

Par une rude tyrannie

*Ie le suis à ma Sœur, & le suis à tel
point,*

Que sans elle ie ne suis point.

Je vous envoie un Livre, dont le titre n'excitera peut-estre pas d'abord vostre curiosité. Il s'appelle *Lettres Diverses, de Monsieur le Chevalier d'Her...* Ce Titre est simple, & on n'a pas prétendu qu'il imposast; mais vous aurez le plaisir de voir qu'il vous donne beaucoup, apres ne vous avoir rien promis. Nous n'avons guéres d'autres Lettres Françoises généralement estimées, que celles de Balzac, & de Voiture; mais le stile élevé des unes, ne seroit

plus propre aujourd'huy que pour les Harangues ; & les pointes , & les applications de Proverbes qui regnent dans les autres, quoy que tres-heureuses & tres-spirituelles , ne seroient plus à la mode, sur tout si elles étoient perpetuellement affectées, comme elles l'ont esté par Voiture. Ce qu'il a encore, & ce qu'il aura toujours d'admirable , c'est la naïveté de son enjouement , & les graces de son badinage. Si j'ose dire que les *Lettres Diverses* ressemblent à celles de Voiture , c'est par ce dernier endroit. Elles sont naturelles, sans avoir rien de commun, & enjouées avec beaucoup d'agrément & de noblesse tout ensemble. L'air du monde y est répandu par tout , & on y reconnoist toujours un Cavalier , à qui une heureuse naissance , &

un long usage ont donné une Conversation vive & fine, & un stile pour les Lettres semblable à sa Conversation. L'amour n'y est point traité sérieusement, mais toujours avec un badinage poly; & il s'y trouve en beaucoup d'endroits, ou des traits de satyre, ou des peintures de caracteres, ou de petites leçons mesme sur de certaines rencontres de la vie, qui font voir que l'Auteur n'a pas veu le monde sans faire des reflexions & justes & agreables. Quoy que tout cela m'ait paru dans la lecture que j'ay faite de ces Lettres, ce n'est point mon sentiment que je vous explique, c'est celuy de beaucoup de Connoisseurs, entre les mains de qui elles sont déjà tombées. Ils trouvent ce Chevalier d'Her.... ne veut pas faire connoître tout ce qu'il sçait,

ſçait, qu'il ſe jouë finement de ſa
matiere, & qu'il badine en Phi-
loſophe galant, dont l'eſprit aiſé
ſ'accommode à tout; ou plutôt
ils croyent que c'eſt un Homme,
qui par trois ou quatre Lettres
meſlées dans ſon Recueil, pour
ſe faire paroître d'une profeſſion
dont il n'eſt pas, ou écrites pour
d'autres, ſe cache pour éprouver
le gouſt du Public. Dans cette
penſée, ils jettent les yeux ſur de
fort habiles Gens pour découvrir
l'Auther de ces Lettres. Si vos
Amis les veulent avoir, vous leur
ferez remarquer que ce Recueil
eſt intitulé, *Lettres Diverses, de
Mr le Chevalier d'Her...* & qu'il ſe
vend chez le Sieur Blageart. Ils
ont beſoin de cet avertiſſement,
pour ne le confondre pas avec
un autre Recueil de Lettres qui
doit paroître au premier jour.

May 1683.

L.

Je vous envoie un autre Ouvrage qui se vend au mesme lieu. C'est celuy dont vous m'avez plusieurs fois demandé des nouvelles, & qui a pour titre, *Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le stile.* Il semble que ce dernier ait esté fait pour donner les moyens d'examiner l'autre plus facilement. Cependant c'est par un pur effet du hazard, que ces deux Livres qui sont de deux diférens Auteurs; ont esté mis en vente le mesme jour, & par le mesme Libraire. Dans la premiere partie de ce dernier, on voit beaucoup d'exemples des choses que l'Auteur avance, tirées de Lettres qui ont fait bruit dans le monde. Il y en a d'autres sur des matieres qu'il a inventées. Il parle aussi dans cette premiere Partie, des

Billets, & des Epistres dédicatoires, & l'on y trouve des manieres de regles, qui peuvent estre d'une grande utilité à ceux qui veulent écrire en ce genre. La seconde Partie contient la maniere d'écrire les Histoires, que l'on appelle *Nouvelles*. On y voit des exemples des choses qui peuvent servir de regles, & de celles qu'on doit éviter, avec une maniere de satyre tres-agreable contre les Romains. Le travail de la troisiéme Partie est d'autant plus grand, qu'il faut avoir pour cela une parfaite connoissance de la Langue. Il y a dans cette Partie un grand nombre de Peintures pour servir d'exemples. Ce sont des morceaux qu'on ne croit pas sans mystere. Toutes ces choses sont assez capables d'exciter la curiosité, sans que je cherche à vous

en donner. Je ne vous dis point si ce Livre est bien écrit ; ceux qui se meslent d'enseigner une Science , la doivent sçavoir plus parfaitement que ceux qui la pratiquent avec succès.

Le Sieur Blageart vend aussi un Livre imprimé à Lyon , par les soins & aux dépens du Sieur Amaulry , Libraire de la mesme Ville. Il est intitulé , *Recherches curieuses d'Antiquité , contenues en plusieurs Dissertations sur des Médailles , Bas-reliefs , Statuës , Mosaiques , & Inscriptions antiques.* C'est un *Inquarto* , tres-bien imprimé , dans lequel on trouve plus de cent Figures fort bien gravées. On doit beaucoup au Sieur Amaulry , qui pour la satisfaction du Public , en a bien voulu entreprendre la dépense. Ce Livre est de Monsieur Spon , Docteur

aggrégé au College des Medecins de Lyon, & de l'Academie du *Ricourati* de Padouë. Il suffit de le nommer, pour faire juger de la bonté & de l'érudition de cet Ouvrage. Ce celebre Auteur est connu par son esprit, par ses Voyages, & par quantité de Livres qu'il nous a donnez, & qui ont tous eu de fort grands succès. Ce dernier contient trente & une Dissertations, & chaque Dissertation renferme tant de choses curieuses, qu'elle pourroit estre divisée en plusieurs autres. On peut dire de ce Livre, que non seulement il découvre le grand nombre d'antiquitez dont il traite, mais qu'il donne encore des lumieres pour démêler la verité de quantité d'autres, dont il ne traite pas. Je n'ose entrer plus avant.

dans le détail de ce grand Ouvrage. Comme c'est un véritable Livre pour les Sçavans, Monsieur l'Abbé de la Roque en fera un plus ample Article dans son Journal. Il ne manquera pas aussi de parler de la nouvelle Histoire de Charles IX. donnée depuis dix jours au Public par Monsieur Varrillas. Cependant je ne puis m'empescher de vous faire part du plaisir que m'a donné une Epistre toute admirable qu'on trouve au commencement de ce livre. Elle est au Roy, & fait voir les malheurs du Regne de Charles IX. réparez par LOUIS LE GRAND. Jugez de ce que l'on peut dire sur un si vaste sujet par la haute idée qu'il donne. La Préface est une autre nouveauté qui a ses charmes. Ce sont vingt-sept Portraits des plus grands Person-

nages du siecle dont parle Monsieur Varillas , & dont les Manuscrits luy ontourny quantité de traits pour son Histoire. Ces Portraits valent une seconde Histoire, ou plutôt chaque Portrait en vaut une. On peut estre seur de la fidelité d'un Historien , quand son Ouvrage est composé sur tant de bons Manuscrits.

Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris , ce dernier May 1683.

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, IUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 7. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiers fois le 31.
Janvier 1683.*

